

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DES

AMIS DE VIENNE

Petit lexique biographique

Brenier (Joseph) - Ancien ouvrier tisseur devenu l'un des principaux fabricants de drap de Vienne. Premier maire socialiste de Vienne de 1906 à 1919. Député de Vienne de 1910 à 1919. Il appartient à la droite de la SFIO. Il a 42 ans en 1918.

Coste (Claudette) - Ourdisseuse. Elue du syndicat textile en 1909 au conseil des prudhommes dont elle devient la première femme présidente. La même année elle est une des fondatrices du groupe féministe viennois. Militante de la Libre Pensée et du Parti socialiste en 1910. En 1913 elle fait partie du comité central du syndicat du Textile. Célibataire, elle a 39 ans en 1918.

Cnudde (Henri) – Secrétaire général de la Fédération des syndicats du Textile, en 1917.

Décarme (Eugène) - Secrétaire du syndicat textile de Vienne en 1910. En 1912 il a quitté le syndicat.

Hercllet (Auguste) - Né à Joinville, dans la Haute-Marne, où son père est ouvrier métallurgiste. Ouvrier de la draperie viennoise à 13 ans, syndiqué à 16 ans, membre du Comité central du syndicat textile à 18 ans. Il n'a que 20 ans, lorsqu'il est arrêté le 23 mai 1918 et incarcéré à la prison Saint-Paul à Lyon avec Miglioretti et Richetta.

Hussel (Lucien) - Petit-fils d'immigré piémontais. Fils d'un ouvrier mouleur, militant socialiste, syndicaliste et coopérateur. Employé municipal, il adhère en 1907 au Parti socialiste dont il dirige la section viennoise en 1914. Combattant de la guerre 1914-1918. En 1918, il a 29 ans.

Martin (Pierre) – Commence à l'adolescence comme ouvrier tisseur viennois (né en 1856). Militant anarchiste, antimilitariste, syndicaliste, dit le "Bossu de Vienne". Meurt en août 1916.

Miglioretti (Emile) - Ouvrier tisseur. Fils de tisseur italien immigré à Vienne, il épouse lui-même une Italienne en 1914. De santé très fragile, il est ajourné par le conseil de révision. Un des dirigeants du syndicat textile en 1916, il est élu en décembre secrétaire de la section socialiste de Vienne, puis secrétaire de la Bourse du Travail en octobre 1917. Arrêté le 23 mai 1918 avec Richetta et Hercllet. Il a 24 ans.

Perdrix (Marcel) – Jeune militant du syndicat du Textile viennois. Il a 21 ans en 1918.

Rey (Louis) – Membre du comité central du syndicat du Textile viennois, avant-guerre.

Richetta (Clodius) - Ouvrier fileur. Petit-fils d'un immigré piémontais, du Roannais. Fils d'un ouvrier fileur socialiste et syndicaliste installé à Villefranche-sur-Saône. Ouvrier à 13 ans, militant anarchiste à 15 ans, engagé à 18 ans dans l'infanterie coloniale, il fait la guerre en Chine et au Tonkin où il contracte le paludisme. Revenu à Villefranche en 1904, il milite au syndicat textile et épouse la fille d'un tisseur de Vienne, où il s'installe en 1910. Secrétaire du syndicat du Textile de Vienne en 1913. Mobilisé en août 1914, il est renvoyé à Vienne en octobre 1915 à cause de ses crises de paludisme. Il reprend son activité militante comme secrétaire du groupe anarchiste et du syndicat textile. Arrêté le 23 mai 1918 avec Miglioretti et Hercllet. En 1918, il a 37 ans.

Roidot (Clémentine) - Ouvrière du textile et militante anarchiste. Mariée. Secrétaire de la Bourse du Travail du printemps 1916 à octobre 1917.

Gérard Jolivet

La CGT viennoise dans la Grande Guerre

(4^e partie)

Demain la Révolution ? (1918-1922)*

Le mois de mai 1918 avait ruiné les espoirs de la minorité internationaliste de la CGT. La grève révolutionnaire avait échoué. Cependant le congrès minoritaire de Saint-Étienne avait suffisamment pesé dans le rapport de forces pour que la majorité lui concédât l'organisation d'un congrès confédéral, le premier depuis le congrès du Havre en 1912. Peut-être Jouhaux estimait-il aussi que c'était finalement le bon moment pour tenir un congrès : en pleine offensive allemande et après l'échec de la grève lancée par le C.D.S., la contestation de la politique de guerre avait peu de chances d'obtenir un succès. Effectivement, au 13^e congrès de la CGT qui se tint à Paris du 15 au 18 juillet, la ligne de Jouhaux l'emporta par 908 voix contre 253 et 46 abstentions. Merrheim ayant définitivement rejoint la majorité, la minorité pacifiste n'avait plus aucune chance, à court terme, de conquérir la CGT. Vienne envoya à Paris deux délégués : Claudette Coste et Théophile Argence. La première nous est déjà bien connue¹. C'est le lieu par contre d'évoquer la personnalité de «Théo » Argence, le troisième militant viennois, avec Richetta et Hercelet, à avoir exercé après-guerre des responsabilités nationales, preuve que le milieu ouvrier de la petite cité rhodanienne constituait alors l'un des viviers du mouvement ouvrier français. Agé de 26 ans en 1918, « Théo » Argence était le sixième des sept enfants d'un journalier agricole de Saint-Rambert-d'Albon venu chercher du travail à Vienne en 1895. Brillant élève de l'École pratique, réformé du service militaire, il avait exercé les métiers de dessinateur, mécanicien ou traceur dans divers ateliers de constructions mécaniques de Lyon, Givors, Reims, Rives, avant de revenir à Vienne, où il s'était

*Cet article fait suite aux trois articles du même auteur parus dans le *Bulletin de la Société des Amis de Vienne*, 2014, 1, p. 3-22 ; 2014, 4, p. 3-23 ; 2015, 3, p. 3-20 [NDLR].

Sigles utilisés :

A.D.I. : Archives départementales de l'Isère

B.S.A.V. : *Bulletin de la Société des Amis de Vienne*

C.D.S. : Comité de défense syndicaliste, qui regroupe les syndicalistes du Comité pour la reprise des relations internationales (C.R.R.I.). Il rassemble les minoritaires (pacifistes et révolutionnaires) de la CGT

C.G.T.U. : CGT Unitaire, issue de la scission de la CGT en 1921

C.R.R.I. : Comité pour la reprise des relations internationales

I.H.S. : Institut d'Histoire sociale de l'Isère rhodanienne

I.S.R. : Internationale syndicale rouge, organisation subordonnée à l'Internationale communiste, regroupant les fédérations syndicales dominées par les communistes (en France la C.G.T.U.). Son siège est à Moscou

Maitron : *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*

U.D. : Union Départementale de la CGT

U.L. : Union Locale de la CGT ou Union des Syndicats de Vienne qui gère la Bourse du Travail

1 - Voir *Bulletin de la Société des Amis de Vienne*, n° 109, 2014, fasc.1.

syndiqué à 17 ans, en 1909. Grand admirateur de Pierre Martin, lecteur de Proudhon et de Kropotkine, le futur maire socialiste de Saint-Priest était alors, comme Richetta, un anarcho-syndicaliste convaincu. En 1918, il était secrétaire du syndicat des Métaux de Vienne.

Malgré la présence de leurs deux délégués, le congrès confédéral ne semble pas avoir beaucoup intéressé les militants viennois. Ni dans le compte-rendu de l'assemblée générale du syndicat textile, ni dans la correspondance de la Bourse du Travail il n'y est fait la moindre allusion. La raison en est peut-être tout simplement que les syndicalistes viennois avaient alors d'autres préoccupations. Il fallait d'abord combler les vides créés par l'arrestation des principaux responsables. A côté de jeunes militants comme Thérèse Boligno, Louise Place ou Marcel Perdrix qui, on s'en souvient, avait accompagné Hercllet à Lyon en janvier, on vit revenir au premier plan des militants de longue date comme Louis Rey, Clémentine Roidot et surtout Claudette Coste, qui prit la direction de l'U.L.-CGT. Il fallait aussi obtenir la réouverture de la Bourse du Travail, que l'autorité militaire avait fermée pendant la grève. Surtout il fallait s'occuper des trois dirigeants inculpés par la justice militaire. Miglioretti, Richetta et Hercllet étaient incarcérés depuis le 23 mai à la prison lyonnaise Saint-Paul sous le régime du droit commun, le régime politique n'existant pas à Lyon. La première initiative de Claudette Coste fut donc de demander à Cnudde d'intervenir auprès du ministère de la Guerre au nom de la Fédération du Textile. Elle s'adressa aussi à la Ligue des Droits de l'Homme.

Mais dans ses actions de solidarité avec ses dirigeants emprisonnés, le syndicat était isolé, et peut-être divisé. C'est ce qui transparaît dans le compte-rendu de l'assemblée générale du 20 juin 1918². Claudette Coste y « *récrimine contre les bruits fâcheux qui ont couru sur les militants arrêtés, proteste contre la lâcheté qu'ont eue certains ouvriers de colporter ces bruits et s'indigne qu'il n'y ait pas eu plus de protestations contre l'arrestation des militants* ». D'autres bruits courent alors sur la situation financière du syndicat. Certains syndiqués se seraient-ils plaints des dépenses faites pour les prisonniers ? C'est possible, car Perdrix, protestant lui aussi contre les bruits malveillants qui courent sur le compte de Miglioretti, Richetta et Hercllet, croit bon de donner le détail des dépenses engagées en faveur des emprisonnés. Les frais étaient effectivement importants pour le syndicat : frais de restauration, frais d'avocat, amendes auxquelles les détenus avaient été condamnés à Vienne avant leur transfert à Lyon. Le syndicat viennois reçut l'aide de l'U.D. de l'Isère. Cependant, certains syndiqués jugeaient sans doute injustifié ce soutien financier à leurs anciens dirigeants. La défaite, comme toujours, fait surgir les rancœurs et les divisions. Elle pousse aussi à la surenchère extrémiste qu'exprimait Louis Rey en déclarant que le syndicat ne formulerait pas de nouvelles revendications tant que tous les ouvriers du textile n'auraient pas adhéré et que toutes les cotisations ne seraient pas à jour ! Position elle aussi dictée par la rancune, que rejetait Claudette Coste au nom du bon sens politique.

2 - Archives I.H.S., Registre n° 3, Cahier des procès-verbaux, 1913-1920.

La grève de septembre 1918

Car s'il est vrai que la masse ouvrière avait refusé de s'engager dans une grève politique, son ardeur revendicative pour les salaires n'avait pas faibli. Depuis la grève générale de la draperie du mois de février, l'agitation n'avait jamais cessé complètement et des grèves sporadiques avaient éclaté ici où là : dans le textile bien sûr, mais aussi dans le bâtiment et dans la métallurgie. Au total François Caussin et Bernard Dangréaux ont dénombré pour 1918 14 grèves dans le bassin viennois pour 13 grèves dans le bassin grenoblois. Les Viennois représentaient 37% des grévistes de l'Isère mais 66% des journées individuelles de grève³. La combativité du prolétariat viennois était bien depuis 1848 un fait historique constant. C'est ce qu'on allait constater une fois de plus dans la grande grève de la draperie d'août-septembre 1918.

Pas de mot d'ordre politique cette fois, mais une demande d'augmentation de 3 F par jour de l'indemnité de vie chère, faite le 17 août. Les patrons, encouragés en cela par l'échec de la grève de mai, opposèrent à cette demande une fin de non-recevoir. Claudette Coste, qui n'était pas favorable à la grève, y fut donc poussée par l'intransigeance du patronat. Le 25 août, visiblement inquiète de ce refus de toute négociation, elle écrit à Cnudde, secrétaire de la Fédération du Textile, pour lui annoncer une grève imminente. Elle lui demandait d'intervenir avec Jouhaux auprès du gouvernement. Elle était prête à se rendre à Paris pour plaider la cause des ouvriers viennois. Dans ce cas, écrivait-elle, « *envoyez une dépêche à Melle Félicie Bichet (sa logeuse), 1 rue Marchande. Ne mettre que ces mots : « Venir de suite »*⁴. Le 27 août, elle écrit au même Cnudde : « *La grève générale est déclarée. Les usines se sont arrêtées spontanément avant que nous ayons eu le temps de faire une réunion. Le sous-préfet nous a promis d'essayer une conciliation. Il n'y a pas un seul ouvrier qui travaille »*⁵.

Une semaine de grève passa cependant avant que l'autorité ne se décidât à organiser une médiation. Un juge de paix fut désigné pour servir d'arbitre. Claudette Coste prit la tête d'une délégation de cinq membres chargée de négocier avec les patrons. En vain. Le patronat textile restait intractable. Claudette Coste demanda alors au préfet d'intervenir en personne : « *La classe ouvrière, écrivit-elle, a gardé le meilleur souvenir de vos différentes interventions ; une fois de plus elle fait appel à vos bons offices, elle a la plus grande confiance dans vos sentiments de justice et d'humanité »*. Le préfet de l'Isère vint donc à Vienne pour arbitrer le conflit, mais n'eut pas plus de succès. Il ne fallut pas moins que l'intervention auprès de Clemenceau en personne pour débloquer la situation. Le 11 ou le 12 septembre, après plus de deux semaines de grève, un ordre arriva

3 - François Caussin et Bernard Dangréaux, « Les grèves en Isère pendant la Grande Guerre », *La Pierre et l'Écrit*, 24, 2013, p. 125-147.

4 - Cl. Coste à Cnudde, 25 août 1918, Archives I.H.S., Registre n° 6 p. 475-476.

5 - *Ibidem*, 27 août 1918, p. 478.

du gouvernement pour obliger les patrons à négocier, sous peine de réquisition des usines. Le préfet fit alors à la délégation ouvrière la proposition suivante : si la grève s'arrêtait dès le lendemain, une commission mixte de cinq patrons et de cinq ouvriers, chargée de trouver un accord, entrerait immédiatement en fonction sous la présidence du président du tribunal et du secrétaire du conseil de prud'hommes. Ce pouvait être un marché de dupes. Mais Claudette Coste se décida à faire confiance au préfet. Le 13 septembre elle appelait à la reprise du travail en déclarant aux ouvriers réunis à la Bourse du Travail que « *nous sommes sûrs d'obtenir satisfaction, le gouvernement étant avec nous et les patrons ayant été menacés de la réquisition de leurs usines s'ils ne mettaient pas fin au conflit qui prive l'Intendance militaire du drap dont elle a un urgent besoin* »⁶.

Lors de la première réunion de la commission mixte, les patrons parurent déterminés à ne rien céder, en arguant de la concurrence des autres places lainières. Ils prétendirent que les salaires étaient plus élevés à Vienne qu'ailleurs et proposèrent que la commission se rendît dans les centres drapiers comme Elbeuf ou Lavelanet pour enquêter sur le niveau des rémunérations. Ils allèrent même jusqu'à offrir aux ouvriers des prêts pour fonder des coopératives. Ce n'étaient là, selon Claudette Coste, que faux-semblants pour faire traîner les choses en longueur⁷. Martinon, président de la commission, proposa alors une augmentation de l'indemnité de 1,25 F ce qui, additionné aux 1,75 F obtenus en février, atteindrait les 3 F demandés. Claudette Coste jugea cette proposition inacceptable « *alors que depuis février les vivres ont augmenté de 45%* ». Cependant les patrons acceptèrent la proposition lors de la réunion du 20 septembre. Claudette Coste convoqua alors une assemblée ouvrière pour le 26 septembre mais voulut auparavant en avoir le cœur net sur les intentions du gouvernement. Elle se rendit donc à Paris le 24 septembre et fut reçue par l'Intendant général au ministère de la Guerre. Celui-ci lui assura n'être pour rien dans la proposition du président de la commission. Il lui révéla que l'indemnité de 1,75 F acquise en février avait été entièrement prise en charge par l'Intendance et qu'elle n'avait donc rien coûté au patronat viennois. Cela expliquait la facilité avec laquelle l'augmentation avait été obtenue. Mais cette fois-ci l'administration se refusait à supporter tout le poids de l'indemnité de vie chère et ne contribuerait qu'à hauteur de 0,55 F sur les 1,25 F proposés.

Claudette Coste voulait obtenir un soutien politique à la revendication syndicale. Elle s'adressa naturellement à Joseph Brenier (fig.1), qui commença par se dérober car « *sa situation de fabricant le mettait en porte-à-faux* »⁸, et qui lui conseilla de demander l'appui de Paul Mistral, le député socialiste de Grenoble. Mais J. Brenier se ravisa après une nouvelle réunion de la commission qui eut lieu le 4 octobre. Ce jour-là le président de la commission proposa de « *faire demander par*

6 – F. Caussin et B. Dandgréaux, *o. l.*

7 - Cl. Coste à Cnudde, 17 septembre 1918, Archives I.H.S., Registre n° 6, p. 483.

8 - Cl. Coste à Mistral, 4 octobre 1918, Archives I.H.S., Registre n°6, p. 487 à 489.

le sous-intendant Fabre à l'Intendance générale à Paris de bien vouloir faire la différence entre ce que demandent les ouvriers et ce qu'offrent les patrons »⁹. Brenier accepta d'aller voir avec Cnudde le chef de cabinet du ministère de la Guerre et l'Intendant général pour appuyer la demande. Son intervention fut décisive. Brenier obtint de l'Intendance qu'elle contribuât pour 1,15 F à l'augmentation de l'indemnité de vie chère. Avec les 0,70 F versés par le patronat, l'augmentation se montait à 1,85 F, ce qui portait l'indemnité à 3,60 F par jour. Celle-ci faisait donc plus que doubler. Ainsi l'action syndicale se concluait-elle de nouveau par une grande victoire. Celle-ci devait beaucoup à l'habileté autant qu'à la ténacité de Claudette Coste. La militante fit l'objet d'un grand article dans *La Vague*, « hebdomadaire pacifiste, socialiste et féministe » (fig. 2), fondé par Pierre Brizon et Marcelle Capy en janvier 1918. Dans chaque numéro, le journal publiait le portrait d'un militant révolutionnaire. C'est ainsi qu'après, entre autres, Lénine et Trotski, la syndicaliste viennoise figura dans la galerie des grandes figures de l'extrême-gauche pacifiste¹⁰.



Fig. 1 : Joseph Brenier en 1914
[Cliché Drutel, *Vienne et la Guerre*]

Le retour des prisonniers

Aussitôt terminé le conflit de la draperie, la secrétaire de la Bourse du Travail consacra tous ses efforts à intervenir en faveur des trois prisonniers qui avaient été condamnés le 2 août à cinq ans de prison. Lors de l'assemblée générale du syndicat textile, le 30 septembre, elle avait lancé un appel en leur faveur et demandé aux syndiqués de verser une journée d'indemnité de vie chère pour leur venir en aide¹¹. Le 30 octobre, elle écrivait à Jouhaux, secrétaire général de la CGT, pour qu'il obtînt l'amnistie des trois dirigeants incarcérés. Ses efforts portèrent leurs fruits : les trois militants furent libérés le 30 décembre 1918. Ils n'étaient pas amnistiés pour autant. L'application de la peine était seulement suspendue. Cette mesure libératoire était peut-être justifiée par l'état de santé de Richetta, qui sortit de la prison Saint-Paul « *assez gravement malade* »¹². Sans doute les

9 - Cl. Coste à Cnudde, 5 octobre 1918, *ibidem* p. 490-491.

10 - A.D.I., 52 M 69, Police générale - Correspondance du Préfet, Propagande syndicale (1896-1922).

11 - Archives I.H.S., Registre n° 3, Cahier des procès-verbaux, 1913-1920.

12 - Cl. Coste à Berthet, secrétaire de l'U.D., 2 janvier 1919, Archives I.H.S. n°22 - Correspondance de la Bourse du Travail, p. 19.



Fig. 2 – Portrait de Claudette Coste, publié dans *La Vague*.

nement de sept mois l'ait brisé. En tout cas il tomba de nouveau gravement malade le 16 avril 1919 et, « *les médecins prescrivant le repos le plus complet pendant 6 mois* »¹³, il démissionna à la fin du mois.

Le plus étonnant dans ce retour des trois dirigeants du syndicalisme viennois est l'effacement soudain de Claudette Coste qui n'apparaît pratiquement plus dans les archives syndicales. Elle n'assure plus aucune correspondance et n'intervient plus dans les assemblées générales. Ce sont les jeunes du syndicat, Auguste Hercllet et Marcel Perdrix, qui assistent Richetta au syndicat textile, mais aussi Clémentine Roidot qui est revenue aux responsabilités en se chargeant de la trésorerie ou du secrétariat. Parmi les principaux militants de l'U.L. prennent place aussi désormais des syndiqués d'autres corporations. Ce sont des cheminots comme Lecomte ou des métallurgistes comme Grand ou Argence. Tout semble se passer comme si Claudette Coste avait été écartée de la direction. Volontaire ou non, son retrait s'explique en tout cas¹⁴ par les divergences profondes qui existaient entre la militante socialiste et ses camarades anarchistes, ce dont semble témoigner la réapparition de Clémentine Roidot. La fin de la guerre laissait se reformer des clivages jusqu'alors estompés par la fraternité des luttes pour la paix.

13 - Richetta à Madame Romannet, secrétaire du syndicat textile de Voiron, 25 avril 1919, Archives I.H.S., Registre n° 23, p. 71.

14 - Voir la notice qui lui est consacrée par Pierre Broué dans le *Maitron*.

1919 : la loi des 8 heures

La fin de l'année 1918 avait été consacrée à faire appliquer le nouveau tarif issu de la grève de septembre et ce n'était pas sans mal. Plusieurs fabricants (Raffin, Daurix-Cochard, Piolat-Collin) refusaient de payer l'indemnité de vie chère prévue par les accords d'octobre. L'hiver de 1919 fut voué à la reprise de la grande revendication du mouvement ouvrier, celle qui était à l'origine du 1^{er} mai depuis un quart de siècle : la journée de 8 heures. Deux ou trois générations de militants avaient eu les huit heures à l'horizon de leur combat. A présent que la guerre était gagnée, celles-ci représentaient le solde du sacrifice et du patriotisme auquel la grande majorité de la classe ouvrière était restée fidèle. Les 8 heures apparaissaient désormais comme un dû. C'était peut-être aussi l'avis de Clemenceau qui était résolu à faire voter une loi en ce sens, même si son intention était aussi de faire la part du feu, face au vaste mouvement social qui allait secouer le pays pendant plus d'un an. Il y avait donc peu de doute que la loi des 8 heures serait rapidement votée. Ce qui était plus aléatoire, c'étaient les modalités de son application. L'U.L. de Vienne exigeait qu'elle s'accompagne de la « semaine anglaise », qui avait été obtenue par les syndicats de Roanne. Celle-ci impliquait le repos du samedi après-midi, et par conséquent la semaine de 44 heures. Le 12 mars, Richetta proposait au patronat textile l'ouverture de négociations sur la journée de 8 heures et la semaine anglaise : « *Vous n'ignorez pas qu'ils fonctionnent déjà dans la plupart des grandes nations, Amérique, Angleterre, Italie, Japon, etc... et les résultats sont également satisfaisants pour les employeurs et les employés ; d'autre part il est certain que d'ici peu une loi interviendra l'imposant à toutes les industries* »¹⁵. Mais le patronat attendait le vote de la loi pour entamer des discussions avec les organisations ouvrières. Le syndicat ne semble pas avoir réagi au refus des patrons. Depuis la grève manquée de mai 1918, Richetta se montrait plus prudent. On se souvient que dans son autobiographie de 1933, il notait que le groupe anarchiste viennois avait « *failli entraîner les travailleurs de Vienne dans un putsch tragique* ». Le 31 mars, lorsque la Bourse du Travail de Marseille lança un mouvement de grève prématuré pour les 8 heures et appela à l'aide les autres centres ouvriers, Richetta fit part de l'expérience malheureuse du syndicat viennois : « *Avant de vous mettre en grève, vous auriez dû prévenir les U.D. et U.L. et s'assurer qu'elles suivraient. C'est l'erreur que nous avons commise en mai 1918 et nous l'avons payé chèrement* »¹⁶.

La loi fut votée le 17 avril à la Chambre et le 23 avril au Sénat. Entre-temps s'était tenu du 5 au 7 avril le congrès national de la Fédération du Textile où Richetta et Miglioretti représentaient le syndicat viennois. Les deux délégués furent déçus par les résultats. « *Malgré nos efforts il nous fut impossible d'amener la discussion sur l'attitude de la CGT pendant la guerre* »¹⁷. « *Le congrès*

15 - Richetta au président de la Chambre patronale de l'industrie textile, 12 mars 1919, Archives I.H.S., Registre n° 23, p. 50.

16 - Richetta à Balaguer, secrétaire de l'U.L. de Marseille, 31 mars 1919, Archives I.H.S., Registre n° 23, p. 56.

17 - Miglioretti au secrétaire du syndicat textile de Voiron, 12 avril 1919, Archives I.H.S., Registre n° 23, p. 60.

*m'a désillusionné. Je croyais trouver chez les camarades plus d'idéal syndicaliste et révolutionnaire ; hélas, réformistes ils étaient, réformistes ils sont restés »*¹⁸. Cependant Richetta fut élu au conseil national et fut nommé délégué régional de la Fédération pour la propagande syndicale. Il n'allait cesser dès lors de sillonner le vaste domaine de la diaspora textile pour y créer des syndicats ou leur apporter son aide. On a vu précédemment la Bourse du Travail de Vienne constituer un pôle du mouvement ouvrier régional pour le département de la Loire. En mars 1919 encore Miglioretti se préoccupait des syndicats qu'il avait créés dans le Pilat. Mais c'étaient désormais l'Isère et l'Ardèche qui étaient pour les militants viennois des terres de mission.

Vienne, un pôle du syndicalisme rhodanien

Il était bien difficile pour Clodius Richetta d'assurer seul les fonctions de délégué régional tout en étant ouvrier fileur et secrétaire du syndicat textile de Vienne, qui était de nouveau en pleine expansion. Les adhésions affluaient et le nombre de syndiqués allait bientôt passer la barre des 4000 cotisants pour atteindre 4500 à la fin de l'année 1919¹⁹. Jamais la syndicalisation n'avait atteint un tel niveau à Vienne. L'assemblée générale du syndicat textile du 30 juin 1919 vota donc à l'unanimité en faveur de Richetta le statut de secrétaire permanent avec un salaire de 400 F par mois. Cela ne suffisait pas toutefois à faire face aux tâches nouvelles incombant aux militants viennois. A la démission de Miglioretti, s'était ajoutée en avril, celle de Théo Argence du syndicat des Métaux. Celui-ci avait quitté Vienne pour Grenoble, où on le retrouvera plus tard à la tête de l'U.D. de l'Isère, avant de devenir secrétaire de la Fédération unitaire des Métaux. Richetta, on l'a vu, n'était pas encore libre de ses mouvements. A la demande de la secrétaire du syndicat textile de Voiron pour le meeting du 1^{er} mai, il répondait ceci : *« Hercllet, secrétaire-adjoint du syndicat textile, accepte d'aller à Moirans et d'y faire une réunion dans l'après-midi. Il pourrait donc en faire une à Voiron le soir. Mais je vous avertis que ce n'est qu'un débutant (qui va déjà très bien) et comme vous nous demandez un bon orateur, je ne vous l'aurais pas délégué pour y faire tout seul la réunion. Assistez-le à Moirans comme à Voiron. Hercllet partira de Lyon par le train de 7h15 qui doit arriver à Moirans vers 10h. A la gare, il aura à la main un numéro de L'Internationale, sinon vous le trouverez au café Arnaud »*²⁰. Le 21 mai, c'est Clémentine Roidot qu'il envoie à Voiron, demandant à la secrétaire Romannet de lui retenir une chambre pour la nuit du dimanche au lundi.

La situation s'améliora en juin, lorsque Grand, qui avait remplacé Argence à la tête du syndicat des Métaux, devint secrétaire de la Bourse du Travail. Dès lors, Richetta et Grand se partagèrent le travail. En mai, ils s'étaient rendus

18 - Richetta à Franco Caïti, secrétaire du syndicat de la bonneterie de Romilly-sur-Seine, 17 avril 1919, Archives I.H.S., Registre n° 23 p. 64.

19 - Richetta à Vandeputte, secrétaire de la Fédération, 25 août 1919, Archives I.H.S., Registre n° 23, p. 195 ; autobiographie de Richetta, archives de Moscou.

20 - Richetta à Emilie Romannet, 25 avril 1919, Archives I.H.S., Registre n° 23, p. 71. *L'Internationale* est le journal de Péricat, secrétaire du C.D.S., qui s'emploie alors à mettre sur pied un parti communiste.

ensemble à Chasse où, avec le concours de Vernet, secrétaire du syndicat des Métaux de Givors, ils avaient recréé un syndicat de la Métallurgie, dirigé par un militant viennois et fort d'une quarantaine d'adhésions (250 adhérents à la fin du mois). En juin, Richetta partit en tournée de propagande à Moirans, Vizille, Tullins, Voiron, les Abrets, Pont-de-Beauvoisin, Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs, La Tour-du-Pin, Bourgoin, Corbelin, les Avenièrès. Au passage, il créa un syndicat à Fures, et un autre à Saint-Bueil. En juillet, une nouvelle tournée le conduisit à La Bâtie-Mongascon, à Dolomieu-Bordenove et à Ruy-Boussieu où il jeta les bases de trois nouveaux syndicats. Entre les deux tournées de Richetta (car il fallait bien laisser toujours un responsable à la Bourse du Travail de Vienne), Grand partit pour La Verpillière, Pont-de-Chéruy et Bourgoin. A Pont-de-Chéruy, il connut un grand succès auprès des salariés des usines de câbles électriques Grammont. Cette grande entreprise de construction électrique issue de la tréfilerie lyonnaise comptait déjà 1700 ouvriers en 1910. Au sortir de la guerre, elle était à son apogée²¹. Sur les 1400 ouvriers qui assistèrent au meeting du dirigeant viennois, 1100 auraient adhéré à la CGT. A l'issue de ces tournées de propagande se trouvaient affiliés ainsi à la Bourse du Travail de Vienne des syndicats aussi divers que ceux des métallurgistes de Chasse et de Bourgoin, du bâtiment de la Tour-du-Pin, des papetiers de Jallieu, des ouvrières textiles de Corbelin ou des galochers de Saint-Symphorien-d'Ozon.

Durant l'été les dirigeants viennois reçurent encore bien d'autres demandes : celle des ouvrières en soierie de Saint-Victor-de-Cessieu, puis celle, bien plus lointaine, des travailleurs de Vif, Revillard, Saint-Georges-de-Commens, Mens et Allevard. Richetta ne pouvait pas aller si loin dans le climat de tension qui régnait à Vienne à la fin du mois d'août. Il partit pour une tournée d'une semaine qui devait le conduire à Viriville, Saint-Siméon-de-Bressieux, Pressins, Saint-Pierre-de-Bressieux, Sardieu, La Côte-Saint-André, Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs. A Viriville, où se trouvaient deux usines et 110 ouvriers et ouvrières, il créa un nouveau syndicat, mais celui-ci fut très rapidement victime de la répression patronale. La jeune secrétaire fut aussitôt renvoyée et dut quitter la commune pour s'embaucher ailleurs. A Saint-Siméon-de-Bressieux, une seule usine regroupait 350 ouvrières. La secrétaire du syndicat textile de Voiron y avait déjà créé un syndicat d'une soixantaine d'adhérents. Le meeting de Richetta porta ce nombre à 200. Mais le troisième jour, à Pont-de-Beauvoisin, il fut terrassé par une nouvelle crise de paludisme et dut interrompre sa tournée. On ne peut se retenir d'admirer le courage de ce militant hors pair qui, quelques jours plus tard, à peine debout, repartait pour Bourgoin où les imprimeurs sur étoffe étaient en grève. Selon ses termes, « *il en profita pour aller à Ruy* » faire une réunion de 300 personnes et créer un syndicat de 200 adhérents²². Puis il partit pour Paris assister à la réunion du conseil national de la Fédération textile.

21 - Voir sur la Société Grammont le livre de Bernadette Anglereaux et Catherine Pellissier, *Les dynasties lyonnaises*, Paris, Perrin 2003, p. 159-160.

22 - Richetta à Vandeputte, 25 août 1919, Archives I.H.S., Registre n° 23, p. 195.

Il faut dire, pour expliquer une telle abnégation, que Richetta trouvait un grand réconfort dans la syndicalisation des campagnes. Il voyait dans les travailleurs des industries rurales un sang neuf, une fraîcheur et un enthousiasme qu'il ne trouvait plus à Vienne. « *Les campagnes, déclarait-il lors de son rapport à l'assemblée générale du syndicat textile du 30 juin 1919, naissent à la vie syndicale et sont plus idéalistes, comprennent mieux la lutte contre l'exploitation que des villes comme Vienne qui ont un passé syndicaliste* ». Ce qui exaspérait le secrétaire du syndicat, c'était l'inconstance des bataillons ouvriers, capables de se mobiliser ponctuellement, et de se démobiliser tout aussi vite une fois l'action terminée. Ainsi l'assemblée générale du 2 août ne rassemblait que 120 ouvriers alors qu'il y avait 4000 syndiqués à Vienne. Richetta « *se demande si vraiment la classe ouvrière mérite que les militants se donnent autant de mal, il est vraiment écœurant de voir la nonchalance d'individus nommés classe ouvrière* »²³.

En quoi consistait le rôle dirigeant de la Bourse de Vienne pour les jeunes syndicats du Bas-Dauphiné ? D'abord à les aider à constituer leurs organisations. On fait fabriquer à Vienne le petit matériel dont elles ont besoin : tampons, enveloppes, timbres syndicaux. On leur fournit toutes les informations nécessaires : les adresses des Fédérations et celle de l'U.D., la marche à suivre pour commander les cartes syndicales et les timbres confédéraux, les grilles de salaires pratiquées à Vienne dans leur corporation. Pour les usines de soierie, on les met en relation avec les syndicats lyonnais. On leur explique la répartition des tâches au sein du bureau syndical. On les incite à s'abonner à *La Voix du Peuple*, à envoyer des délégués aux différents congrès. En cas de besoin, la Bourse de Vienne fournit une aide juridique. C'est le cas pendant l'été pour le syndicat textile de La Bâtie-Mongascon, dont une militante a été renvoyée. Dans un premier temps, Richetta donne un conseil extrêmement bien informé sur la procédure judiciaire. Puis il contacte l'avocat-conseil de la Bourse du Travail, maître Datry, futur maire socialiste de Vienne. Celui-ci accepte de défendre le syndicat de La Bâtie-Mongascon devant le tribunal civil de Bourgoin, pour la somme de 60 à 70 F, soit la moitié du tarif habituel. Enfin Richetta ne cesse de prodiguer des encouragements, dans le style lyrique qui est le sien, aux novices du syndicalisme de la diaspora textile. « *Patience, écrit-il le 6 août à une militante de Saint-Victor-de-Cessieu, le jour n'est peut-être pas bien éloigné où les moutons refuseront de se laisser tondre la laine sur le dos (...) La maison rouge sera belle, le syndicalisme est l'étoile salvatrice qui sauvera le prolétariat* »²⁴. Ainsi, dans un moment caractérisé par un formidable élan du syndicalisme, l'ancienneté de son industrialisation et la précocité de ses luttes sociales faisaient tout naturellement de Vienne un centre névralgique du mouvement ouvrier régional.

23 – Procès-verbal de l'assemblée générale, Archives I.H.S., Registre n°3, 2 août 1919 ; A.D.I., 52 M 69, rapport du commissaire spécial de Vienne au préfet de l'Isère.

24 - Archives I.H.S., Registre n°23, p. 179.

L'application de la loi des 8 heures

La loi une fois votée au mois d'avril 1919, il fallait encore la faire appliquer dans un délai de six mois. Dans ces circonstances, Richetta fit preuve de nouveau d'un réalisme dont témoigne son rapport devant l'assemblée générale du Textile du 6 mai. D'un côté il s'efforce de mobiliser le prolétariat viennois autour de son projet révolutionnaire. Dans une de ces envolées pleines de romantisme révolutionnaire dont il a le secret, il évoque le 1^{er} mai sanglant qui vient de se dérouler à Paris : « *le sang ouvrier a coulé une fois de plus dans les champs de grève, c'est la semence rouge qui germera et donnera une belle moisson de révoltes qui vengeront les camarades victimes de la lutte de classe* ». Richetta ne manque pas de replacer le moment présent dans la perspective historique du combat ouvrier et, dans le cadre majestueux du théâtre municipal, il fait revivre à son auditoire « *les événements qui se passèrent à Vienne le 1^{er} mai 1890 où tous les vieux camarades ont fait courageusement leur devoir* »²⁵. Mais à côté de ses appels à la révolution prolétarienne, Richetta montre une habileté tactique qui lui a permis d'obtenir du patronat drapier une application immédiate de la journée de 8 heures en échange d'un moratoire sur les revendications salariales.



Fig. 3 – La revendication des 8 heures en 1906, vue par *L'Assiette au Beurre*, revue satirique [Dessin de Grandjean].

25 - Procès-verbal de l'assemblée générale du 6 mai 1919, Archives I.H.S., Registre n°3.

Sur la question sensible du revenu ouvrier, Richetta comptait en réalité sur la négociation nationale entre la Fédération ouvrière et la Fédération patronale du Textile, à laquelle il devait participer le 28 mai, sous la présidence du ministre du Travail. Outre les règlements d'administration pour la semaine de 48 heures, devait être discuté un bordereau de salaires uniforme pour toute l'industrie textile. Mise au pied du mur, la délégation patronale se déroba à toute discussion. Le conseil national de la Fédération CGT du Textile répliqua par un programme revendicatif comportant l'application généralisée de la journée de 8 heures avant le 1^{er} juillet (en réalité, avec la semaine anglaise, la journée de 9 heures et trois heures le samedi matin), ainsi qu'un salaire minimum national de 1,50 F de l'heure. Une grève générale corporative était envisagée si ce programme n'était pas réalisé. Deux revendications de principe furent ajoutées par le conseil national du mois de juin : le monopole syndical d'embauche et la reconnaissance par les patrons des délégués d'atelier nommés par le syndicat. Début juillet, les négociations finirent par s'engager au ministère du Travail sur la question du salaire minimum. Comme elles piétinaient, la grève générale prévue fut annoncée pour le 21 juillet. L'U.L. prépara activement cette journée. Elle demanda un orateur à la confédération et organisa un grand meeting sur la place Miremont. Mais la CGT décida, sur la foi des promesses de Clemenceau, de suspendre le mouvement. Les militants viennois étaient furieux. *« A Vienne, écrit Richetta, nous avons eu beaucoup de peine à faire comprendre qu'il fallait respecter la décision de la CGT et sursoir à la grève générale ; quant à moi j'attends notre heure qui viendra. La Révolution est en marche, rien ne l'arrêtera »*²⁶. *« Une fois de plus nos grands manitous confédéraux, fuyant les responsabilités, ont renvoyé aux calendes grecques la grève générale ; ces bons camarades se sont satisfaits des promesses du Tigre. La Révolution hongroise est étranglée, la Russie dans une situation critique ; les marins de la Mer Noire menacés du bagne, l'amnistie n'est que partielle, M. Loucheur nous promet une augmentation du coût de la vie, qu'importe, les grands chefs du syndicalisme sont contents »*²⁷.

Il ne faut pas perdre de vue en effet que l'essor revendicatif s'inscrivait dans un véritable renouveau de l'idéologie révolutionnaire. Le 6 mars avait été créée à Moscou l'Internationale communiste (Komintern) et le Comité pour la reprise des relations internationales formé en 1916 par le courant pacifiste s'était transformé le 8 mai en Comité de la III^e Internationale, auquel avait adhéré le syndicat du Textile. La perspective révolutionnaire encourageait la détermination de la classe ouvrière à défendre ses droits pied à pied. A Vienne les conflits se multipliaient : grève des ouvrières de la confection chez Sellier, quai de Gère, fin avril, pour l'application immédiate de la journée de 8 heures ; grève de trois semaines de toute la métallurgie (1400 ouvriers) et du bâtiment fin mai-début juin, pour l'augmentation des salaires ; grève des chauffeurs et machinistes, organisés dans

26 - Richetta à Gallien, secrétaire du syndicat textile de Dolomieu, 24 juillet 1919, Archives I.H.S., Registre n°23, p. 162.

27 - Richetta à Madame Moranzoni, secrétaire du textile de Pont-de-Beauvoisin, 24 juillet 1919, Archives I.H.S., Registre n° 23, p. 163.

le syndicat des Métaux, mais qui travaillaient pour la force motrice des usines de draperie et qui du coup paralysèrent le travail de 3500 ouvriers textiles du 2 au 10 juin ; grève de trois semaines, fin juillet-début août, des 38 ouvriers et ouvrières, tous syndiqués, du fabricant Piolat, après le renvoi d'un membre du comité central du syndicat textile ; refus des fileurs de Jaillet-Pivard de travailler, un soir de juin, jusqu'à minuit pour honorer une commande ; refus des foulonniers de Curtaud de travailler 10 heures par jour pour compenser la suppression d'un poste ; refus des tisseuses de Frenay et de Pascal-Valluit de travailler un samedi après-midi pour compenser un mercredi décrété férié par les patrons « *pour fêter une paix qui n'était pas encore signée et que les ouvrières n'avaient pas demandé à fêter* »²⁸.

Le syndicat du Textile et celui des Métaux, on le voit, menaient la vie dure aux patrons. Mais c'étaient désormais toutes les corporations qui se mobilisaient pour leurs intérêts ou pour la cause révolutionnaire. Le syndicalisme connaissait véritablement un âge d'or. La CGT était passée de 300.000 adhérents avant-guerre à 600.000 en 1918. A la fin de l'année 1919, elle en comptait 1.600.000 !²⁹. A Vienne et dans sa région, les syndicats foisonnaient. J'ai dénombré ainsi 17 syndicats affiliés à la Bourse du Travail de Vienne. A Chasse, le syndicat des Métaux n'avait pas survécu à la répression patronale, mais un s'était créé à La Verpillière, ainsi qu'un syndicat des mineurs à Communay. Il y avait deux syndicats de la Chaussure, à Vienne et à La Verpillière, et trois syndicats de cheminots à Vienne, Chasse et Saint-Jean-de-Bournay³⁰. Les secteurs traditionnels connaissaient des difficultés. Ainsi Richetta échoua-t-il à reconstituer le syndicat des chapeliers, qui était un des plus anciens de la ville. Les deux maisons viennoises de chapellerie avaient de la peine à remplir leur carnet de commandes et les ouvriers qui y travaillaient, au nombre d'une petite cinquantaine, craignaient d'être licenciés s'ils tentaient de s'organiser. De même pour les blanchisseuses, pas assez nombreuses, et dont le syndicat s'appropriait à fusionner avec le syndicat du Textile. Mais l'important est de voir le syndicalisme s'implanter dans tous les secteurs de la vie urbaine. « *Plusieurs corporations, écrivait Richetta le 22 mai, sont en voie d'organisation ou de réorganisation : employés du commerce et de l'industrie, camionneurs et voituriers, alimentation* »³¹ : chez les employés municipaux, dont le syndicat avait été créé en 1912, mais qui prit un nouvel essor sous la direction de Lucien Hussel, futur maire socialiste de Vienne (fig. 7) ; chez les gaziers et électriciens, les postiers, les cheminots, les typographes ; et même dans cette corporation individualiste par essence qu'est le monde artistique des chanteurs, musiciens et machinistes du théâtre, qui comptait dès le mois d'octobre 1919 plusieurs dizaines de syndiqués. Cet essor général du mouvement ouvrier

28 - Richetta à Frenay et à Pascal-Valluit, 30 juin et 3 juillet 1919, Archives I.H.S., Registre n° 23, p. 119 et 126.

29 - Michel Dreyfus, *Histoire de la CGT*, Éditions Complexe, 1995, p. 102.

30 - Archives I.H.S., Registre n° 9 - Cahier de comptes de l'U.L., 1912-1920, p.166 à 182 ; U.L. au commandant de la place de Vienne, 12 juillet 1919, Registre n°22, p. 66.

31 - Richetta à Berthet, secrétaire de l'U.D., 22 mai 1919, Archives I.H.S., Registre n° 23, p. 96.

encourageait les dirigeants locaux à forcer la main à la Fédération du Textile qui ne souhaitait pas s'engager dans le conflit. Un an après la longue grève menée par Claudette Coste, le syndicat du textile se lançait de nouveau dans l'action pour un salaire minimum garanti, le monopole syndical d'embauche et la reconnaissance des délégués d'atelier nommés par le syndicat.

La grève de septembre 1919

Le patronat viennois s'y était préparé. Alors que le mouvement n'était pas encore déclenché, il tentait de recruter de nouveaux ouvriers à Sedan³². Il ne chercha pas un instant à négocier. Dès que le syndicat présenta ses revendications, il fit placarder dans toute la ville des affiches dénonçant une grève politique.

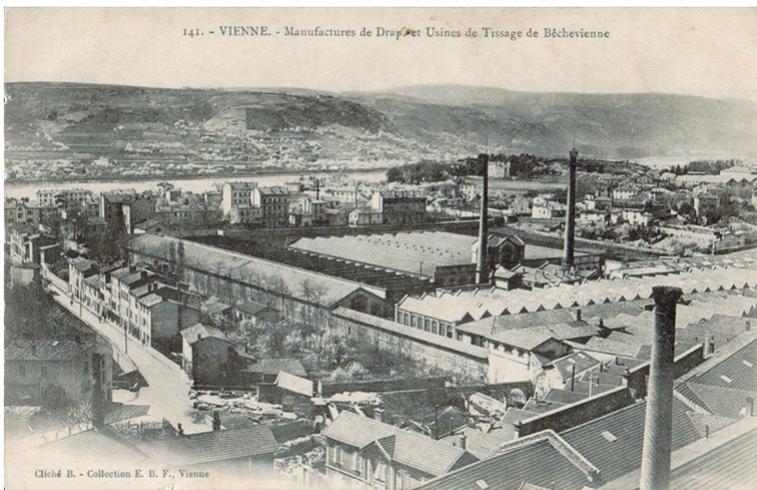


Fig. 4 – Les usines textiles d'Estressin - Bècheviennne [carte postale B.F.].

On était en pleine campagne électorale législative et municipale. Le socialiste modéré Joseph Brenier ne se représentait pas et la droite espérait bien chasser les socialistes du pouvoir local en tablant sur la peur des « rouges » représentés par le syndicaliste Lucien Hussel. Dans ce climat préélectoral où une grande partie des radicaux s'alliait à la droite dans le « Bloc national », laissant la SFIO isolée dans l'arène politique, l'impression prévalait qu'on entraît dans une « guerre de classe » et l'affiche patronale apparaissait comme une provocation. C'est sans doute ce qui explique la mobilisation ouvrière sans précédent : 7500 grévistes, d'après Richetta , au matin du 3 septembre et une manifestation houleuse qui envahit les usines d'Estressin (fig. 4). Les « jaunes et renégats sont houspillés ». Mais, toujours selon Richetta³³, « tout se serait bien passé si les gendarmes n'étaient pas intervenus avec leur sauvagerie habituelle. Charge à cheval dans l'avenue des usines Pascal. Ils tentent de s'emparer des bannières syndicales et réussissent à prendre celle du syndicat de

32 - Richetta à syndicaliste de Sedan, 2 septembre 1919, Archives I.H.S., Registre n° 23, p. 209.

33 - Richetta à Vandeputte, 4 septembre 1919, Archives I.H.S., Registre n° 23, p. 212.

la voiture, mais celle-ci est reprise ». Richetta est une nouvelle fois arrêté, incarcéré à Grenoble et condamné à trois mois de prison. Il risque d'y rester beaucoup plus longtemps car la suspension de peine de 5 ans de prison dont il avait écopé un an plus tôt est alors révoquée. Herlet réussit à échapper à la police et se réfugie à Paris. Les deux dirigeants du syndicat sont alors remplacés par Perdrix, qui devient secrétaire provisoire, et par Miglioretti qui, malgré ses ennuis de santé, se dévoue pour prendre la tête du comité de grève. Il y retrouve Claudette Coste, mais aussi Décarme, un ancien secrétaire du syndicat d'avant-guerre, comme si tous les anciens responsables faisaient bloc pour redresser la situation. Car celle-ci semble difficile. Dès le 8 septembre, pour permettre l'ouverture de négociations, le comité renonce aux deux revendications sur le monopole syndical de l'embauche et la nomination des délégués d'atelier. Sans doute la revendication salariale est-elle la seule à faire l'unanimité des grévistes. Néanmoins les patrons restent



Fig. 5 -L'usine Vibert-Truchon à Estressin, près de la voie ferrée [carte postale].



Fig. 6 – La sortie du personnel des Établissements Vibert-Truchon [carte postale].

intraitables et refusent toute discussion. Ceux-ci repoussent même la proposition de conciliation du sous-préfet que cette humiliation de l'État rend furieux.

Le 25 septembre Miglioretti se rend à Paris pour expliquer la situation aux dirigeants de la Fédération du Textile. Mais rien n'y fait. Après trois semaines de grève, il n'y a pas la moindre évolution du conflit. C'est alors qu'apparaît dans le paysage politique et social un curieux personnage. Il s'agit d'Henri Vibert, un industriel parisien qui produisait pour l'armée des chargeurs de cinq cartouches. Les boîtes de protection de ces chargeurs étaient fabriquées à Vienne. Il avait pour cela loué une ancienne usine de soierie, qui existe toujours derrière le restaurant Mac Donald's (fig.n° 5, 6). Ce bâtiment fut racheté en 1924 par Antoine Valluit pour y loger ses ouvriers arméniens, qui l'appelaient « le Kemp »³⁴. A la fin de la guerre, Henri Vibert reconvertit son usine en fabrique de machines à coudre, sous la marque HVTC (Henri Vibert, Truchon et Cie). C'est alors qu'il se lance en politique. Pour les élections municipales qui doivent avoir lieu le 30 novembre, il est candidat en deuxième position sur une liste de droite conduite par l'avocat Henri Sannejean. Il mène une campagne tapageuse et dispendieuse, réputée être alors une campagne « à l'américaine ». Il propose un vaste programme d'extension de la ville pour en faire une cité de cent mille habitants ! Ce démagogue qui se présente comme « socialiste chrétien » entend capter les voix ouvrières aux prochaines élections. Alors que le syndicat organise la solidarité avec les grévistes à bout de ressources, il fait installer, sous les voûtes du viaduc proches de son usine, un éclairage électrique pour y servir les soupes populaires du soir. Perdrix le remercie mais décline son offre de médiation entre patrons et ouvriers.³⁵

Le 6 octobre, l'U.L. lança tous les syndicats viennois dans la bataille. Tandis que la grève générale paralysait la ville, une manifestation de 3000 ouvriers faillit dégénérer. Au moment de la dislocation, deux patrons voulurent traverser la foule et auraient été écharpés sans l'intervention de Miglioretti. Après plusieurs tentatives du sous-préfet et du préfet, il fallut l'intervention du ministre, qui convoqua les patrons à Paris pour les amener à la négociation. On arriva finalement à un accord après 45 jours de grève. Les résultats étaient fort mitigés. Les industriels acceptaient le principe d'un salaire minimum, ce qui était appréciable pour le travail aux pièces alors pratiqué dans le tissage. Mais le salaire minimum consenti n'était que de 12 F par jour, ce qui était peu pour Vienne où les métiers anglais à grand rendement (100 coups la minute) permettaient aux tisseurs et tisseuses de gagner en moyenne 20 à 22 F par jour. « *La grève a donné des résultats inégaux selon les catégories, ce qui a semé des jalousies et des dissensions dont le syndicat subit le contrecoup. Les défections sont nombreuses* »³⁶.

34 - Transcription du mot « camp », prononcé à l'anglaise par les Arméniens venus des camps de réfugiés américains au Proche-Orient. Voir Jean Ayanian, *Le Kemp, une enfance intra-muros*, Marseille, Éditions Parenthèses, 2001.

35 - Pierre Barral, *Le département de l'Isère sous la Troisième République*, Paris, Armand Colin, 1962, p. 531.

36 - Richetta à Vandeputte, 13 décembre 1919, Archives I.H.S., Registre n° 23, p. 242.

Ainsi le syndicalisme révolutionnaire avait connu une apogée qu'il ne retrouvera pas. Un an après la guerre, il semblait en pleine crise. Richetta de nouveau emprisonné, Hercllet enfui, Miglioretti malade, toutes les responsabilités retombaient sur le dos de Grand, qui était alcoolique et qui allait bientôt démissionner de son poste. Le 14^e congrès national de la CGT, qui se tenait à Lyon du 15 au 21 septembre, se faisait sans les Viennois qui avaient tant contribué à rassembler les forces syndicales de la région lyonnaise. Il fut l'occasion d'un affrontement violent des majoritaires et des minoritaires. Ceux-ci progressaient mais, avec 588 mandats, ils étaient encore loin d'inquiéter la direction confédérale qui en réunissait 1393. Au fond de sa prison, malade, Richetta s'interrogeait sur les impasses de l'anarchisme. A trente-huit ans, il était à un tournant de sa vie. Son couple avait succombé aux sacrifices démesurés de son engagement militant. Le divorce allait être prononcé le 27 décembre. Triste Noël sans doute. Richetta était alors libéré depuis peu à la suite de plusieurs interventions de Jouhaux. Aux élections législatives de novembre, la SFIO avait gagné des voix mais, faute d'alliances au deuxième tour, elle avait perdu 35 députés. Elle ne pouvait plus espérer influencer sur l'action gouvernementale. A Vienne, elle avait été battue et la droite avait gagné la mairie, non sans épisodes un peu rocambolesques. Tête de liste de la droite, Henri Sannejean avait été élu maire le 10 décembre. Mais Henri Vibert, premier adjoint, convoitait la première place et il se présenta contre le maire à l'élection cantonale du 14 décembre. Battu à plate couture par l'industriel (2258 voix contre 531), Sannejean démissionna aussitôt. Mais au flamboyant Vibert, la majorité préféra l'avoué Jules Pajot. Ayant fait faillite, Vibert quitta Vienne en 1922. Il allait y revenir dans les années trente, ayant entre-temps évolué vers l'extrême-droite, jusqu'à écrire dans son journal *Le Tocsin*, peu de temps avant l'assassinat du jeune communiste Llacer : « *Et s'il faut faire des morts, arrangeons-nous alors (par une organisation appropriée) pour qu'ils soient de leur côté et non du nôtre.* »³⁷

En attendant, les syndicats ne pouvaient plus compter sur le moindre soutien de la municipalité. Les résultats électoraux montraient par ailleurs qu'une partie du prolétariat viennois avait voté à droite, indiquant ainsi sa désapprobation des orientations révolutionnaires du mouvement ouvrier. Après le pic d'adhésions de 1919, la désyndicalisation commençait et allait s'accélérer pendant l'hiver 1920. L'explication paradoxale qu'en donnaient les militants était le haut niveau de salaires atteint grâce à l'action syndicale des années de guerre. Ainsi l'égalité des salaires des deux sexes était à Vienne un fait acquis, ce qui n'était pas le cas dans d'autres places lainières comme Roubaix-Tourcoing. « *Je constate*, écrivait Richetta au secrétaire du syndicat textile de Roubaix, *que les travailleurs du textile de Vienne ont une situation privilégiée comparativement à d'autres centres textiles, c'est peut-être pour cela qu'ils se désintéressent de l'action syndicale qui a tant fait pour l'amélioration de leur sort. Je suis furieux de tant*

37 - Pierre Barral, *o.l.* p. 405.

d'indifférence, d'inconscience, de lâcheté. En dix mois nous avons perdu plus d'un tiers de nos effectifs, je ne sais ce qui me retient de les laisser croupir dans leur bêtise »³⁸. Déjà Richetta s'indignait devant l'assemblée générale du syndicat textile le 30 avril 1920 : « *Les égoïstes comprendront-ils enfin ce que leur attitude a d'odieux et de détestable (...) Ils sont tout comme les capitalistes des exploités, des profiteurs, des parasites qui vivent du travail des syndiqués, profitent des améliorations arrachées au patronat par ceux-ci : ils exploitent le syndicalisme.* » Et Décarme, l'ancien secrétaire, de renchérir : « *Le syndicat traîne derrière lui comme un forçat traîne son boulet tous les inconscients, tous les égoïstes, tous les lâches qui restent en dehors de l'organisation syndicale* ». Devant l'assemblée générale du 3 juillet, dressant le bilan des améliorations considérables de la condition ouvrière obtenues par le syndicat depuis 1916, Richetta s'abandonnait à une sorte de désespoir : « *Les militants étaient en droit d'attendre de la part des travailleurs du textile plus d'esprit syndicaliste ; tous les avantages arrachés au patronat, au lieu d'être un stimulant vers une action toujours plus énergique, vers le but final du syndicalisme, n'ont servi au contraire qu'à développer les sentiments d'égoïsme des ouvriers et ouvrières, leur indifférence et leur je m'enfoutisme ; aucun sentiment de bonté, de générosité ne les anime ; c'est la ruée aux fêtes et aux plaisirs ; la classe ouvrière viennoise est en pleine décadence ; toute dignité a disparu... elle est toute prête pour le carcan et les chaînes, pour la niche et le fouet... Est-ce là le résultat de quatre années de propagande intensive... d'efforts de la part des militants... de souffrances endurées dans les prisons républicaines ?* »

Le syndicalisme avait donc en quelque sorte, selon son leader viennois, creusé sa tombe en remportant un succès après l'autre. Un siècle après, nous savons bien qu'en réalité il avait de beaux jours devant lui. Mais on peut quand même se demander s'il n'y avait pas dans ce tableau très sombre de la lutte sociale la prémonition de ce qu'a été sur la longue durée le destin du mouvement ouvrier : la mise en place de l'État social auquel il a tant contribué n'a-t-il pas lentement anesthésié la lutte des classes et coupé la minorité des militants, qui se voulait l'avant-garde d'une armée consciente, d'une masse ouvrière qui ne se regardait plus que comme la somme des « ayant-droits » ? En attendant, l'élite militante pouvait encore se consoler de son relatif isolement par la perspective nouvelle ouverte par la Révolution russe.

Epilogue

Le printemps 1920 fut marqué par l'échec de l'offensive ouvrière et par le reflux général du mouvement ouvrier. Le grand mouvement du mois de mai, dont le fer de lance était la Fédération de cheminots récemment conquise par les minoritaires, fut une défaite retentissante : 18.000 cheminots furent révoqués. A partir de ce moment-là, la décroissance des effectifs syndicaux fut assez rapide. Le nombre d'adhérents à la CGT passa de 1.600.000 à 900.000 à la fin de l'année et à

38 - Lettre du 12 juillet 1920, Archives I.H.S., Registre n° 23, p. 476.

700.000 en 1921. Même si peu de militants en étaient alors vraiment conscients, une page était tournée : celle de l'anarcho-syndicalisme. C'est désormais par rapport à la Révolution russe et à l'Internationale communiste qu'allaient se déterminer les orientations politiques et syndicales du mouvement ouvrier. Dans cette conjoncture nouvelle, c'est Auguste Hercllet qui allait jouer le premier rôle. Agé de 22 ans, il représentait la nouvelle génération des militants révolutionnaires viennois. Revenu de Paris en juin 1920, il remplaça aussitôt Grand à la tête de la Bourse du Travail. Il avait visité Monatte et Monmousseau à la prison de la Santé et s'était entendu avec eux pour organiser la minorité en prévision du prochain congrès de la CGT. Il s'employa dès son retour à organiser un congrès minoritaire du Sud-Est. Il croyait possible d'élaborer un programme unique de la minorité à opposer au programme réformiste de la direction confédérale, ce dont doutaient les dirigeants emprisonnés. De profondes divergences affectaient en effet la minorité, qui se divisait entre partisans et adversaires de la scission de la CGT. Hercllet prit contact avec 25 départements. Durant tout l'été 1920 il déploya une énergie formidable, mais il ne réussit pas à se mettre d'accord avec les syndicats du Midi qui souhaitaient faire à Marseille leur propre congrès. Il était en contact suivi avec Monatte, qu'il poussait à rédiger un manifeste-programme pour la minorité syndicaliste³⁹. Finalement un congrès du Midi fut convoqué pour le 29 août. Le Congrès du centre-est réunirait à Vienne le 12 septembre les syndicats ou les U.D. minoritaires de 14 départements. Hercllet écrivit le 14 août au secrétaire de l'U.D. de la Haute-Vienne pour l'inciter à organiser à Limoges un congrès minoritaire du centre-ouest. Celui-ci se tint effectivement le 11 septembre, tandis que les militants de la région parisienne tenaient le leur le 5 septembre.

Dès ce moment le jeune militant jouait donc un rôle national et devenait un des chefs de la minorité confédérale. Contrairement à une partie des minoritaires, il était opposé à toute scission et entendait bien conquérir la majorité au prochain congrès de la confédération en opposant une ligne révolutionnaire unifiée au réformisme clairement affiché de la direction. Cette ligne, c'était celle d'un moment de transition entre l'anarchisme et le bolchevisme : l'élitisme militant d'une avant-garde qui entend bien rénover en profondeur le mouvement ouvrier en remodelant l'état d'esprit des nouvelles générations. « *Il n'y a pas lieu de s'étonner de la veulerie des foules, déclare Hercllet devant une assemblée générale squelettique du syndicat textile ; aujourd'hui, elles suivent les musiques guerrières et les drapeaux tricolores ; demain ces mêmes foules suivront les drapeaux rouges en chantant l'Internationale, elles se feront tuer pour la Révolution* ». Il engage « *les camarades à venir souvent à la Bourse du Travail, à s'y grouper par affinités à la Jeunesse syndicaliste ; groupes artistiques, sportifs, d'études sociales* ». Il préconise « *pendant la belle saison les sorties en commun, les balades champêtres avec jeux et causeries ; c'est là un bon moyen de propagande et d'éducation et puis l'on*

39 - Hercllet à Roubaud, secrétaire de l'U.D. des Bouches-du-Rhône, 31 juillet 1920. Archives I.H.S., Registre n°22, p. 150.

apprend à se mieux connaître, à s'estimer et les liens de camaraderie se resserrent du fait des contacts souvent répétés »⁴⁰. Cet encadrement de la jeunesse, qui préfigure la « contre-société » communiste décrite par l'historienne Annie Kriegel, vit un début d'application lors d'une réunion de trente filles et trente garçons de la Jeunesse syndicaliste où Hercllet et Richetta proposèrent de créer une « Chorale du peuple mixte » (deux réunions par semaine) et d'organiser des sorties récréatives pour la jeunesse ouvrière⁴¹. Quant à l'action révolutionnaire immédiate, Hercllet donnait pour modèle à suivre le mouvement ouvrier italien. Au congrès de Vienne qui réunit 58 syndicats minoritaires, il préconisa comme en Italie la constitution de comités d'atelier et l'occupation des usines. Mais ce congrès minoritaire régional ne fut qu'un demi-succès puisque sur 14 départements, trois seulement étaient représentés par leur Union départementale (l'Isère, la Haute-Savoie, le Doubs). Il est significatif que les bastions révolutionnaires du Rhône et de la Loire fussent absents du congrès. La synthèse des quatre congrès minoritaires de Vienne, Marseille, Limoges et Paris eut lieu le 25 septembre, quelques jours avant le congrès confédéral. S'inspirant des comités mis en place dans la Fédération de l'Enseignement, le congrès décida de regrouper les minoritaires dans des comités syndicalistes révolutionnaires (C.S.R.).

Si Hercllet occupait désormais la première place dans le mouvement ouvrier viennois, c'est parce que Richetta était de moins en moins présent. Depuis des mois il arpentait l'Isère, la Drôme et l'Ardèche pour répandre la bonne parole. Finalement, nommé délégué permanent de la Fédération du Textile pour tout le Sud-Est, il dut abandonner le secrétariat du syndicat textile de Vienne. Hercllet assumait alors les deux fonctions de secrétaire du syndicat et de secrétaire de l'U.L. Aucun dirigeant n'avait alors la stature suffisante pour l'épauler. Miglioretti avait quitté Vienne pour devenir marchand forain. Il revint précipitamment à Vienne en août 1922 pour prendre la tête d'un comité de grève, alors qu'Hercllet avait été arrêté et que Richetta se cachait. Quant à Claudette Coste, elle n'apparaît plus dans les archives de l'I.H.S. depuis janvier 1920. D'après la notice de Pierre Broué dans le *Maitron*, elle désapprouvait les orientations d'Hercllet. Celui-ci était d'ailleurs en conflit avec Lucien Hussel qui était sans doute déjà le compagnon de Claudette Coste. Rappelons que Jean-Pierre Hussel, le père du futur maire de Vienne, était secrétaire du syndicat des Métaux et conseiller municipal socialiste avant-guerre. Représentant de la métallurgie au conseil des prudhommes, il était le collègue de Claudette Coste lorsque celle-ci présidait le tribunal. Lucien Hussel avait trente ans en 1919. De retour du front, il était devenu chef du service des retraites à la mairie de Vienne et secrétaire du syndicat des employés municipaux. Il dirigeait la section socialiste en compagnie du secrétaire qui avait remplacé Miglioretti, Joannès Mazonod, petit commerçant viennois. Les deux hommes avaient le même âge et avaient adhéré à la même époque, 1907-1908,

40 - Procès-verbal de l'assemblée générale du syndicat textile, 3 et 4 juillet 1920, Archives I.H.S., Registre n° 3.

41 - Commissaire spécial à sous-préfet de Vienne, 21 octobre 1920, A.D.I. 52 M 69.

à la SFIO. Ils appartenait à la fraction centriste du Parti socialiste, qui allait se prononcer en faveur de l'adhésion à la III^e Internationale, puis s'en détacher presque aussitôt et revenir à « la vieille maison ». Au sein de la SFIO maintenue, Hussel et Mazenod appartinrent à la gauche du parti, à la fois anticommuniste et peu favorable à l'alliance avec le parti radical.

Hercllet tenta d'appliquer sa stratégie d'occupation d'usines au printemps 1921. Mais la situation n'était pas favorable. Le chômage sévissait dans la draperie viennoise et lorsque le patronat décida une baisse de salaires de 6%, seuls les ouvriers des usines Brenier, Bouvier et Jaillet-Pivard répondirent au mot d'ordre syndical de grève sur le tas. Hercllet fut arrêté et condamné à trois mois de prison, tandis que Grassino, un des dirigeants du syndicat textile, était expulsé en Italie⁴². Aussi, lorsque les patrons imposèrent en juillet une nouvelle baisse des salaires de 12%, le syndicat, après consultation de tous les délégués d'atelier, décida de ne pas réagir. À l'automne, Hercllet et Richetta tentèrent en vain d'empêcher la scission de la CGT en proposant de dissoudre les comités syndicalistes révolutionnaires. Mais il était trop tard. Après le congrès de Lille où la minorité avait presque fait jeu égal avec la majorité, les exclusions se multiplièrent. Réunis en congrès le 23 décembre 1921, les minoritaires créèrent la C.G.T.U. Le 12 janvier 1922 un grand meeting départemental se réunissait à Vienne et prenait acte de la scission de la CGT. Tous les syndicats de l'Isère adhéraient à la nouvelle confédération «unitaire».

Il fallut beaucoup de temps aux militants de la SFIO maintenue pour reconstituer dans l'Isère une Union départementale affiliée à l'ancienne CGT. C'est Mazenod, l'ancien secrétaire de la section socialiste de Vienne qui s'attela à cette lourde tâche. Il avait quitté Vienne et était devenu employé municipal à Grenoble dont le socialiste Mistral était maire. C'est seulement en janvier 1923 qu'il réussit à y réunir un congrès et à constituer une union interdépartementale regroupant l'Isère et les deux Savoie. A Vienne, où la Bourse du Travail était aux mains de la C.G.T.U., il fut impossible de recréer une U.L. de la CGT. Par contre, avec l'aide de l'ancien maire Joseph Brenier et de l'U.D. CGT de Lyon, Claudette Coste regroupa 150 personnes en février 1923 et créa un syndicat textile confédéré, qui concurrença avec succès le syndicat unitaire. En 1926, victime de la bolchevisation, celui-ci n'avait plus que 200 adhérents, alors que celui de Claudette Coste en avait 500. Elle en fut la secrétaire jusqu'en 1929. Cette année-là, elle épousa Lucien Hussel, qui était conseiller municipal et conseiller général de Vienne (elle avait alors cinquante ans et lui quarante). Dès lors elle abandonna toute activité publique, rentra dans l'ombre du «grand homme», devenu maire de Vienne en 1931 et, aux dires de tous les témoins, se fit particulièrement discrète (fig. 7 et 8). Richetta devenu secrétaire de la Fédération unitaire du Textile quitta Vienne pour n'y revenir qu'épisodiquement. Au congrès

42 - Procès-verbal de l'assemblée générale du syndicat textile du 20 août 1921, Archives I.H.S., Registre n° 3.

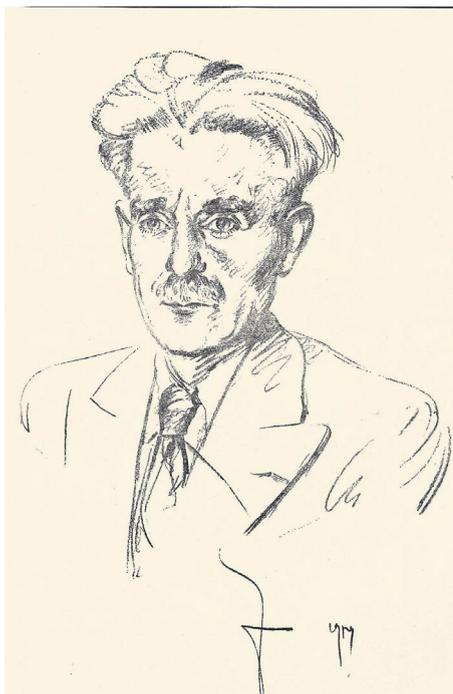


Fig. 7 - Portrait de Lucien Husssel,
alors maire de Vienne,
par Jean-Henri Michel
[*Vienne en France, 1947*].



Fig. 8 - Claudette Coste au milieu
d'un groupe d'enfants d'une colonie de vacances
de la ville de Vienne.
Cliché communiqué par Andrée Parazon
(assise sur les marches devant elle).

de Saint-Étienne, fin juin 1922, il fut élu au secrétariat de la C.G.T.U. En octobre 1922 il se rendit à Moscou au congrès de l'Internationale syndicale rouge et eut l'occasion de s'entretenir avec Lénine et Trotsky.

Hercllet, ayant laissé à Fontanieu la direction du syndicat textile, quitta Vienne à son tour en septembre 1922 et rejoignit Richetta à la tête de la Fédération. En janvier 1923 les deux militants se rendirent ensemble à la conférence internationale d'Essen, en Allemagne. Cette réunion avait pour but de dénoncer les clauses du traité de Versailles et d'empêcher l'occupation de la Ruhr. De là Hercllet partit pour l'URSS où il représenta la C.G.T.U. à la direction de l'I.S.R. jusqu'en février 1925. Puis il fit un voyage de propagande au Proche-Orient avant de rentrer en France. C'est pendant son séjour à Moscou qu'il adhéra au Parti communiste. Pendant ce temps, Richetta était retourné en Allemagne au moment de l'insurrection communiste d'octobre 1923. Il adhéra au Parti communiste en 1924 ou 1925, en même temps que Gaston Monmousseau, secrétaire général de la C.G.T.U. et que plusieurs autres dirigeants de la confédération révolutionnaire. Un an plus tard il était élu au Comité central du Parti communiste et se mariait à 44 ans avec sa cousine germaine, Thérèse Peullin, qui était elle aussi ouvrière du textile et qui n'avait que 20 ans. Richetta faisait en effet de longs séjours dans son

Roannais natal où il organisait des grèves et créait partout des cellules communistes. Il était d'ailleurs adhérent de la cellule de Cours. Hercllet, quant à lui, fut élu en 1927 au comité exécutif de la C.G.T.U. Il se maria en 1931 avec Paulette Decourcy à la mairie du XII^e arrondissement. Sans doute la fin des années vingt furent-elles pour les deux hommes des années heureuses.

Puis Richetta fut écarté du Comité central en 1929 pour des raisons que nous ignorons. Ce qui est certain, c'est que dans son autobiographie conservée aux archives de Moscou, il considéra cette éviction comme une sanction. Il continua cependant son travail syndical à la tête de la Fédération du Textile. Il revint à Vienne en 1930 pour y présider avec Hercllet le congrès de la Fédération du Textile. En 1931 il dirigea la longue grève (douze semaines) des couvreuriers de Cours, Thizy et Pont-Trambouze, dans le Haut-Beaujolais, et il retrouva durant trois mois à Lyon la prison Saint-Paul qu'il connaissait trop bien⁴³. Enfin il fut le principal animateur de la grande grève de la draperie qui fut peut-être en 1932 le chant du cygne du prolétariat viennois.

La grève de 1932 eut un grand retentissement car elle marquait le début d'un formidable essor de la C.G.T.U. qui allait, quatre ans plus tard, amener ses dirigeants à la tête de la CGT réunifiée. Au début de cette année, la C.G.T.U. n'était plus à Vienne qu'un groupuscule. Tout au long des années vingt, la bolchevisation forcée et le sectarisme des militants révolutionnaires avaient fait leur œuvre. Mais le retour de Richetta pendant la grève allait renverser la tendance et provoquer une nouvelle flambée insurrectionnelle comme la ville n'en avait plus connue depuis dix ans. En février 1932 le patronat annonçait une nouvelle baisse de salaires. Le 29, un meeting convoqué par toutes les centrales syndicales réunit 1500 participants. La grève commença le 1^{er} mars dans les principales maisons de draperie, Pascal-Valluit, Vaganay, Seguin, Dyant, Ramet, Frenay-Baleguo. Elle s'étendit très vite et quelques jours plus tard on comptait jusqu'à 8000 grévistes. Richetta arriva à Vienne le 27 mars en compagnie de Georges Claveri un autre responsable national de la C.G.T.U. et d'une jeune ouvrière textile du Nord, Jeannette Vermeersch, la future femme de Maurice Thorez. En quelques jours la C.G.T.U. viennoise enregistrait 1500 adhésions. Mais la grève s'éternisait. Au bout de la 5^e semaine, la lassitude était perceptible et la lutte se durcit. Le 7 avril, après l'arrestation d'une ouvrière, une manifestation eut lieu devant la prison jusque tard dans la nuit. Le 8 avril un jeune ouvrier fut arrêté et une nouvelle manifestation dégénéra : les gardes mobiles chargèrent dans la rue des Clercs⁴⁴. La bagarre se poursuivit jusqu'à 2 h du matin. Des fils de fer furent tendus en travers de la rue, les pots de fleur et bouteilles tombaient des fenêtres. La police se retira avec 19 blessés dont 3 hospitalisés. Au matin du 9 avril la ville fut mise en état de siège.

43 - Maurice Moissonnier, *Le mouvement ouvrier rhodanien dans la tourmente, 1934-1945*, tome 1, *Le Front Populaire*, Lyon, éditions Aléas, 2004, p. 90.

44 - La prison de Vienne se trouvait jusqu'à la fin des années soixante dans l'enceinte du Palais de justice.



Fig. 9 - Portrait de C. Richetta
conservé à l'I.H.S. CGT,
Maison des Syndicats de Vienne
[photographie].

Des négociations finirent par s'ouvrir. Le patronat renonça à la baisse des salaires. Le 21 avril, au bout de huit semaines de grève, le travail reprit et Richetta rentra à Paris. Cette grève, qui fut d'un coût élevé pour un succès limité, fut glorifiée par la C.G.T.U. et le Parti communiste qui voulurent en faire un exemple national pour la reconquête de la classe ouvrière par le mouvement révolutionnaire. « Vivent les barricadiers de Vienne ! » titrait le journal lyonnais *Le Cri des Chômeurs* dans son numéro d'avril. « *Dans Vienne-la-Rouge*, écrivait le rédacteur du journal, *sous l'explosion de l'indignation populaire, (les barricades) ont jailli du pavé ! Retranchés dans la rue aux Clercs (sic), face à la meute policière, pendant deux heures, ils ont mis en échec les mercenaires du gouvernement* ».

Gaston Monmousseau publiait quelque temps plus tard dans la revue de l'I.S.R. un article intitulé « *Un épisode de la lutte de classes en France, la grève de Vienne* »⁴⁵. C'est effectivement dans le cours de ce grand mouvement qu'émergea une nouvelle génération de dirigeants révolutionnaires. Le personnage emblématique en fut Joseph (dit Jean) Piot, jeune ouvrier fileur de 22 ans, qui fut élu secrétaire du comité central de grève, adhéra à la C.G.T.U. et au Parti communiste. Après la grève, Richetta lui fit suivre l'école centrale d'un mois de la C.G.T.U. à Paris et à son retour à Vienne il devint le secrétaire du syndicat textile de Vienne et le resta jusqu'en 1953. Mais avec Jean Piot et son camarade Francisque Terry, c'est une autre histoire qui commençait : celle du Front populaire, de la Résistance et de la Libération.

Cette histoire, les militants viennois de la Grande Guerre ne la connaîtraient jamais. Claudius Richetta mourut en février 1935, à l'âge de 54 ans (fig. 9). Dans le Roannais et le Beaujolais où il avait dirigé une dernière grève avant de mourir, son plus jeune frère, Alexandre Richetta, reprenait le flambeau : fondateur avec son frère aîné du communisme beaujolais et dirigeant syndical de la Métallurgie, il fit du café que tenait sa mère à Villefranche le centre du mouvement ouvrier caladois. Miglioretti mourut à 43 ans en 1937, à Marseille.

45 - Maurice Moissonnier, *o.l.*, p. 180 à 186.

Hercllet disparut des archives syndicales et politiques peu après son mariage. Retrait dans le bonheur familial ou mise à l'écart par les instances communistes ? Nous ne le saurons sans doute jamais. Il ne revint jamais à Vienne et mourut à Paris en 1942, à l'âge de 44 ans.

Ainsi, mise à part Claudette Coste, aucun des dirigeants viennois de la première guerre mondiale ne connut, avec la Libération, l'apogée du mouvement ouvrier dont ils avaient rêvé. Mais celui-ci, incarné dans le communisme, n'eut jamais la faveur du prolétariat viennois. Fort significative à cet égard est l'élection législative de mai 1932, deux semaines après la grande grève de la draperie. Richetta était candidat : il ne récolta que 700 voix, alors que Lucien Hussel remportait haut la main le siège de député. Sans doute faut-il y voir l'effet d'une grève longue et dure, qui ne pouvait être considérée comme victorieuse. Mais plus généralement, c'est la preuve que la greffe du bolchevisme n'avait pas pris sur le mouvement ouvrier viennois. Vienne, bastion révolutionnaire du XIX^e siècle, avait fourni au mouvement ouvrier français une pléiade de militants d'envergure nationale, des communistes icariens de 1848 aux syndicalistes révolutionnaires de la Grande Guerre, en passant par les anarchistes des années 1890. Ce vivier viennois était épuisé. Vienne fut et resta une ville ouvrière de la première révolution industrielle, avec un prolétariat géographiquement concentré mais dispersé en de nombreuses maisons de draperie et ateliers de métallurgie, marqué par une tradition républicaine qui fut toujours en fin de compte favorable au parti socialiste. A partir de la crise de 1929 son industrie périclita en une longue agonie, qui emporta avec elle les riches heures du syndicalisme.

ANNEXE

Les effectifs du syndicat textile de Vienne

1896	954	juillet 1916	534
1900	3400	septembre 1916	800
1901	2940	octobre 1916	917
1905	2900	novembre 1916	1152
1908	764	janvier 1917	1235
1910	100	juin 1917	1700
1912	100	novembre 1917	2118
1913	500	janvier 1918	2900
août 1914	100	mars 1919	3000
juin 1916	471	fin 1919	4500

Roger Lauxerois

Bibliographie pour 2015 (avec rappels des années antérieures)

Antiquité / Antiquité tardive / Haut Moyen Age 1

- BRISSAUD Laurence, LOISEAU Christophe et collab., « Les canalisations en bois : techniques de mise en œuvre, diffusion, chronologie en Gaule romaine et étude de cas », dans *Instrumentum*, 51, 2015, p. 487-516 (= Actes de la table-ronde européenne, *Instrumentum*, Lyon, 18-20 octobre 2012).

- DORY Franck, « Vienne/Saint-Romain-en-Gal, carrefour de voies antiques », compte-rendu de la conférence du 22/03/2014 à l'université de Perpignan, *Archéo66 - Bulletin de l'AAPO*, 29, 2014, p. 77- 83.

- DORY Franck, « A propos de quelques légionnaires viennois et lyonnais stationnés en Dacie et en Mésie sous le Haut-Empire », dans *Colonne Trajane et trophées romains. Actes du colloque franco-roumain. Etudes sur la Colonne Trajane – 1900 ans depuis l'inauguration (113-2013) – Bucarest 28-29 octobre 2013*, Bucarest, Editura Academiei Române 2015, p. 259-279 [à partir du matériel épigraphique, l'auteur rappelle la part des Viennois expatriés comme légionnaires dans les provinces romaines de Mésie et Dacie, sur les rives du Danube et de la Mer Noire].

- HELLY Benoit, « Modes de pensées et rivalités chez les érudits, antiquaires et archéologues lyonnais et viennois (XVI^e – XX^e siècle) » dans *Abécédaire pour un archéologue lyonnais. Mélanges offerts à Armand Desbat*, Autun, éditions Mergoïl, 2015, p. 285 – 291 [contribution “décalée”, sous un ton léger, avec des propositions discutables].

- PRISSET Jean-Luc (dir.), *Saint-Romain-en-Gal aux temps de Ferréol, Mamert et Adon. L'aire funéraire des thermes des Lutteurs (IV^e – X^e siècles)*, Turnhout [B], Brepols Publishers, 2015, 1 – *Etudes*, 723 p. + 2 – *Planches*, 23 pl. déplt.

[Ces deux volumes (textes et plans stratigraphiques) sont la conclusion d'un travail collectif de recherches (fouilles et études) menées pendant près de trois décennies sur le site gallo-romain de Saint-Romain-en-Gal. Travail de “Romains” et de “bénédictins”, livré à la connaissance du public dans une collection de notoriété internationale, éditée en Belgique (*la Bibliothèque de l'Antiquité tardive*, n° 28). Cette étude, appuyée sur la collecte très fine de toutes les données archéologiques, nous introduit dans l'histoire des IV^e et V^e siècles viennois, en nous resituant aux bords du Rhône. L'établissement thermal des Lutteurs, sur la rive droite, était depuis quelques temps désaffecté, en grande partie déconstruit, spolié d'une partie de ses plus beaux matériaux.

Désormais les lieux étaient ceux des morts ; un cimetière s'est installé progressivement dans les friches du quartier et se perpétua jusqu'aux alentours de l'an mil. Il bénéficiait encore du voisinage d'un chemin qui n'était plus que le modeste héritier de la rue dallée qui menait jadis au bord du Rhône et au pont. C'est dans ce nouveau paysage, que vers la fin du III^e ou le début du IV^e siècle, fut construit un monument funéraire, peut-être un mausolée familial sans caractère chrétien relevé. Les auteurs se posent la question : peut-on l'identifier à la " basilique " où aurait été inhumé de façon honorable Ferréol, quelque temps après son martyre. Cette hypothèse justifie une nouvelle mise à plat du dossier historique du martyre de Ferréol (étude et interprétation des sources écrites), confronté à la problématique des lieux de culte successifs retenus par la tradition historique et les interprétations archéologiques.]

- REYNAUD Jean-François, avec collab. de Michèle GAILLARD et Françoise PRÉVOT, « Vienne. Province ecclésiastique de Vienne (*Viennensis*) », dans *Topographie chrétienne des cités de la Gaule, des origines au milieu du VIII^e siècle*, tome XVI, *Quarante ans d'enquête (1972-2012)*, 1 – *Images nouvelles des villes de la Gaule*, Paris, éd. de Boccard, 2014, p. 314-323 [Cette notice réactualise celle qu'avait produite Françoise Descombes en 1986 dans le même ouvrage, t. III, p. 17-35. Sur la présence d'une nouvelle enceinte, plus réduite que celle du Haut Empire, l'auteur fait des propositions de tracé, mais avoue que les recherches récentes n'ont pas été concluantes. La chronologie et l'évolution de l'ensemble funéraire de Saint-Pierre ont été précisées par les recherches de Monique Jannet-Vallat. L'existence de monastères (griniens, et de femmes) aux IV^e – V^e siècles fait l'objet d'un nouvel examen (église Saint-Ferréol de la Plaine de Saint-Romain-en-Gal, Saint-André-le-Haut, Saint-André-le-Bas). Un nouvel éclairage est proposé pour l'identification des deux basiliques successives qui ont abrité au V^e siècle les restes de saint Ferréol ; est avancée l'hypothèse que l'église paroissiale de Saint-Romain, construite à la fin du V^e siècle, serait due à l'initiative de l'évêque Mamert, pour remplacer une basilique antérieure, menacée de destruction par les crues du Rhône. Dans quel lieu localiser cette première basilique cimétériale ? – dans la Plaine ou dans le mausolée des thermes des Lutteurs ? Des révisions portent aussi sur la datation tardive de sources littéraires : Dotation d'Ansemond, Vie de saint Clair].

- *Topographie chrétienne des cités de la Gaule...*, tome XVI, *Quarante ans d'enquête (1972-2012)*, 2 - *Christianisation et espace urbain, Atlas, tableaux, index*, Paris, éd. de Boccard, 2014, p. 696-698 : plan avec localisation des édifices viennois de culte chrétien, des cimetières et tableaux correspondants indiquant leurs plus anciennes mentions littéraires [par J.-F. Reynaud].

- REYNAUD Jean-François. «A la recherche des martyrs de Lyon et de Vienne», dans *L'empreinte chrétienne en Gaule du IV^e au IX^e siècle*, sous la dir. de Michèle Gaillard. Turnhout, Brepols, 2014, p. 235-256.

- Service régional de l'Archéologie [DRAC], *Bilan scientifique de la région Rhône-Alpes, 2014*, Lyon, Ministère de la Culture et de la Communication / Sous-Direction de l'Archéologie, 2015.

[Notices par les responsables des fouilles ou sondages réalisés en 2014 :

Antiquité : à Vienne, *ateliers de verrerie et de céramique, pont romain sud ; Saint-Pierre ; cirque ; place Saint-Maurice* ; à Panossas -

Moyen Age : *église et cloître de Saint-André-le-Haut*]

✧ David BALDASSARI, « Sainte-Colombe – 435 rue du Docteur Trenal », p. 185-186 [fouille préventive avant constructions immobilières ; quartier artisanal et commercial, desservi par une large rue équipée d'un égout du début du II^e siècle, avec un atelier de verrier de la fin du I^{er} siècle et début du II^e siècle, un atelier de potier produisant des cruches à pâtes claires du I^{er} siècle] ;

✧ Yves BILLAUD, « Sainte-Colombe – Pont antique sud », p. 184-185 [Sur la rive droite, nouvelle campagne de recherches subaquatiques qui se déroulent depuis 2011 ; reconnaissances permettant de confirmer l'existence d'un pont antique au sud ; repérage d'un ensemble de 304 pieux en chêne, de diamètre jusqu'à 35 cm ; présence de blocs architecturaux de grandes dimensions, et matériel lapidaire ; hypothèse d'un tablier en bois ; date de construction proposée : 1^{ère} moitié du II^e siècle] ;

✧ Daniel FRASCONE, « Vienne – Ecole Robin, place Saint-Pierre », p. 113 – 114 [sondage occasionné par la construction de l'école maternelle : égout romain est-ouest, tombes de la nécropole, restes d'habitation ou de bâtiment] ;

✧ Daniel FRASCONE, « Vienne - Hôtel Saint-Germain, avenue Général-Leclerc – rue Denfert –Rochereau », p. 114 [sur le site du cirque : espace funéraire de la seconde moitié du I^{er} s. av. J.-C., habitat avec sols aménagés et éléments de démolition, restes architecturaux du premier cirque] ;

✧ Daniel FRASCONE, « Vienne – 30 avenue Général-Leclerc », p. 115 [sondages révélant des substructions du premier cirque - fondations de piliers - et son extension vers le sud ; les remblais dans lesquels se trouvent un mur qui sépare piste et gradins ne peuvent être antérieurs à la 2^e moitié du II^e siècle de notre ère] ;

✧ Daniel FRASCONE, « Vienne – 8 rue Vimaine », p. 115 [sondages révélant des couches de remblais antiques contenant rejets de démolition et déchets de mobilier] ;

✧ Matthieu POUX, « Panossas, Les Buisnières », p. 105-106 [établissement thermal, grenier, voie] ;

✧ Tommy VICARD, « Vienne – 8-16 place Saint-Maurice », p. 115-116 [en préalable à un projet immobilier entre l'impasse Sauge et la place, opération-diagnostic].

- Au terme de cette liste analytique, nous citons un ouvrage qui, fidèle à la philosophie de la collection, se propose de concilier les informations historiques avec des représentations reconstitutives et des photographies, dans la série « *Voyages d'Alix* », publié en partenariat avec la communauté d'agglomération du Pays viennois (ViennAgglo) : BOUCHARD Gilbert, HELLY Benoit,

MARTIN Jacques, *Vienna*, Paris, Casterman, 2015 (nouvelle édition) [L'éditeur justifie cette nouvelle édition qui comprend en effet quelques commentaires nouveaux : « Vienne a bénéficié si l'on peut dire d'un événement particulièrement important pour son histoire, en l'occurrence un terrible tremblement de terre qui a détruit la ville sous le règne de Caligula (37-41 après J.-C.). Cette catastrophe récemment identifiée par Benoit Helly à partir d'une nouvelle analyse des sites conservés et des archives de fouilles, a inversement, grâce à des compensations financières accordées par Rome, enrichi la cité qui s'est fortement embellie. » Nous reviendrons ailleurs sur la nouvelle interprétation des données historiques et archéologiques appelées pour accréditer la thèse du séisme, thèse sujette à réexamens].

Moyen Age

- BAUD Anne, FLAMMIN Anne, ZANNETTACCI Monique, avec les contributions de Céline Brun, M.-B. Dhorne, Gérard Charpentier, Bérénice Chamel, Mathilde Duriez, Audrey Gaillard, Damien Laisney, Delphine Linard, Loïc Mindaoui, Nathanaël Nimmegeers, Sandra Piotrowski, *VIENNE (Isère). Église Saint-André-le-Haut*. Rapport de fin d'opération, 2015, DRAC Rhône-Alpes, Service Régional de l'Archéologie. 2 vol.

[Le Journal du département de l'Isère, septembre 2015, p. 20 donne un écho de la découverte de 2014 dans le cloître de l'abbaye Saint-André-le-Haut : un bas-relief de l'époque romane en remploi dont la symbolique prête à discussions].

- Anne BAUD, « Vienne - église Saint-André-le-Haut », dans Service régional de l'Archéologie [DRAC], *Bilan scientifique de la région Rhône-Alpes, 2014*, Lyon, Ministère de la Culture et de la Communication / Sous-Direction de l'Archéologie, 2015, p. 112-113 [site monastique : les différents et successifs aménagements cultuels, les inhumations dans le cloître ; étude sur le cimetière paroissial XVII^e et XVIII^e siècles].

- DEMURGER Alain, *La persécution des templiers. Journal (1307-1314)*, Paris, Payot & Rivages, 2015 [L'auteur revient sur l'«Affaire des templiers» en focalisant son «journal» de 5 années sur l'attitude des templiers de 1307 à 1312/1314 face au roi Philippe le Bel et au pape Clément V. Cet examen fait sortir les templiers de l'anonymat, et « donne une vision saisissante de cette persécution implacable et de la résistance, trop sous-estimée, qu'ont opposée les templiers ».]

- LE DESCHAULT DE MONREDON TERENCE, *Le décor peint de la maison médiévale. Orner pour signifier avant 1350 en France*. Paris, Picard, 2015.

- NIMMEGEERS Nathanaël, « La communauté religieuse de Romans du IX^e au XI^e siècle », dans *La Pierre et l'Écrit*, 25, 2015, p. 35-45.

- ROUX Amandine, *Place et rôle des franciscains au concile de Vienne*, mémoire de master 1 Sciences humaines et sociales, sous la direction de Dominique Rigaux, Grenoble, université Pierre Mendès-France, 2011-2012.

Epoque moderne XVI^e-XVIII^e siècles

- HORRY Alban. *Poteries du quotidien en Rhône-Alpes XVI^e, XVII^e, XVIII^e s.* (Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes, n°43), Lyon, 2015.

XIX^e - XX^e siècles

- GOUILLY Gérard, *Vingt lieux sur le vieux Rhône. De Vienne à Valence*, Vienne, éd. Morel, 2015 [par un échantillonnage de cartes postales anciennes, l'auteur nous conduit, à la manière de ses précédents ouvrages, le long du Rhône, de sites naturels en lieux d'habitat ou d'ouvrages d'art en scènes de joutes et de loisirs].

- Revue du Centre généalogique de Vienne et de la vallée du Rhône, n° 38, mars 2015 :

- ✧ Pierre BOULE, « Lucien Ballot, fusillé et rescapé », p. 16-21 ;
- ✧ Claude GIRARD, « Les pionniers de l'aviation en pays viennois » p. 25-38 ;
- ✧ Claude GIRARD, « Louis Plantier, capitaine de l'Air, un enfant du pays », p. 34-44 ;
- ✧ Jacques ROBIN, « Un Viennois mort pour la France : Henri Philippe Maurice Gourdan », p. 2-6 ;
- ✧ Jacques ROBIN, « Rencontre entre un brigand anarchiste et un capitaine du "Neuf Neuf" », p. 13-15.

- Du 11 novembre au 6 décembre 2015 : l'exposition « 1914 – 1918 : à Vienne la vie continue » prolonge celle qui avait été organisée en 2014, pour la commémoration du premier conflit mondial, dont avaient été évoquées les premières semaines [pas de livret ; exposition coordonnée par Jean-Yves Curtaud, en collaboration avec le service des Archives communales, la médiathèque, des associations - anciens combattants (Fnaca), Vienne Historique, le Centre de généalogie de Vienne, les Amis de Vienne (Jean-Claude Finand)].

Patrimoine – arts visuels

Patrimoine

- ORCEL Chrystèle, JEUNET Estelle (dir.), *Enfance(s). Grandir depuis le XVI^e siècle*, Vienne, 2014 [livret de l'exposition organisée par le service Animation du patrimoine – du 13 décembre 2013 au 6 avril 2014 – disponible en PDF, en ligne http://vpah-rhone-alpes.fr/sites/default/files/enfances_livret24P%202014.pdf].

- ORCEL Chrystèle, JEUNET Estelle (dir.), *Emblèmes. Des tours à la ViaRhôna*, Vienne, 2015 [livret de l'exposition organisée par le service Animation du patrimoine - du 18 décembre 2014 au 26 avril 2015].

- Le service Action culturelle patrimoniale de la DRAC Rhône-Alpes a ouvert un site internet <http://vpah-rhone-alpes.fr> alimenté pour le patrimoine viennois par le service Animation du patrimoine de Vienne – Ville d'art et d'histoire.

Arts visuels

- *Le coin des Anges. Jacques-Denis Pilliard (1811-1898)*, Vienne, Musées de Vienne, 2015 – [livret de l'exposition présentée de juin 2015 à novembre 2015 par les Musées de Vienne].

- *De la main à l'esprit. Un regard sur la collection du collège Ponsard*, Vienne, « La Feuille du Boucher », 2015 [document pour l'exposition du Centre d'Art contemporain du 4 décembre 2015 au 14 février 2016 – exposition présentant une sélection d'œuvres d'artistes contemporains rassemblées de 1991 à 2004 au collège Ponsard, à l'initiative de Michel Sottet, alors principal de l'établissement scolaire ; l'exposition met l'accent sur l'abstraction, et ses différentes mises en œuvre par les artistes].

- GUIGUE Maxime, *10 ans au pied du mur. Photographies de jazz à Vienne*. Préface de Stéphane Kochoyan et Jean-Paul Boutellier, 2015 (en auto-édition).

Vienne, données climatiques 2015*

Station de Météo-France à Reventin-Vaugris, située à l'Amballan, altitude 295 m, latitude 45° 28' 42" N, longitude 04° 48' 36" E. En fonction depuis le 1^{er} janvier 2004.

MOIS	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	
Précipitations en mm Total : 719,1	112,8	49,8	36,6	39,8	41,1	69,2	32,3	33,0	167,5	92,0	29,8	15,2	
Températures moyennes en degrés Celsius	4,0	3,7	9,2	13,1	16,6	21,4	25,2	23,0	16,6	11,5	9,6	8,7	
Températures extrêmes en degrés Celsius	Maximum absolu	(10) 17,9	(12) 13,5	(31) 20,8	(14) 25,1	(11) 28,2	(30) 33,8	(16) 37,8	(7) 39,0	(10) 27,5	(6) 20,6	(8) 20,5	(25) 15,3
	Minimum absolu	(2) -3,8	(11) -3,7	(13) 0,7	(6) 0,9	(21) 6,8	(25) 11,2	(31) 13,0	(26) 11,1	(30) 7,1	(17) 0,3	(24) -2,0	(3) -2,1
Nombre de jours de gel	8	11									4	1	
Nombre de jours à température	≥ 30°					8	22	14					
	≥ 25°			1	6	22	28	23	4				

* Les nombres entre parenthèses indiquent le quantième du mois où ont eu lieu les maxima et minima absolus.

Rappel

Nombre de jours à température ≥ 30° de 2005 à 2015

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
MAI	2	0	0	0	3	0	1	0	0	0	0
JUIN	11	13	1	6	5	6	3	5	3	9	8
JUILLET	14	25	4	6	15	15	3	5	16	5	22
AOÛT	3	0	4	4	15	7	9	13	6	0	14
SEPTEMBRE	3	2	0	0	0	0	0	2	3	1	0
TOTAL	33	40	9	16	38	28	16	25	28	15	44

Nombre de jours à température ≥ 25° de 2005 à 2015

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
AVRIL	3	0	10	0	0	3	1	1	2	0	1
MAI	7	6	10	5	12	4	19	8	0	1	6
JUIN	21	23	16	14	17	12	13	18	13	23	22
JUILLET	25	30	18	20	26	25	12	23	28	18	28
AOÛT	19	12	16	19	29	20	23	27	23	13	23
SEPTEMBRE	9	15	7	5	9	12	15	11	9	13	4
OCTOBRE	0	1	1	0	2	1	4	1	1	1	0
TOTAL	84	87	78	63	95	77	87	89	76	69	84

Synthèse des données climatiques pour 2015
[d'après les documents Météo-France / Centre départemental de l'Isère].

INFORMATIONS

La vie de la Société

■ Conférences

Réunies dans des projets communs, Garom (association des Amis des musées gallo-romains de Lyon-Fourvière et Saint-Romain-en-Gal - Vienne) et la Société des Amis de Vienne proposent :

jeudi 7 avril 2016 à 19 h - Vienne romaine : légende et histoire, par Gérard Lucas, maître de conférences université Lyon 2.

[Comment s'est constituée au fil des siècles une certaine représentation de l'histoire de Vienne romaine jusqu'au V^e siècle de notre ère : les choix dans la transmission, la valorisation et l'élimination d'épisodes historiques].

Cette conférence a lieu au musée gallo-romain de Saint-Romain-en-Gal – Vienne.

■ Voyage culturel à Milan du mercredi 18 au samedi 21 mai 2016

Premier jour : départ matinal. Arrivée à Milan pour le déjeuner. Tour d'orientation guidé en autocar pour un premier aperçu de la ville. Poursuite avec la visite du cimetière monumental de Milan, véritable musée à ciel ouvert. - Installation à l'hôtel.

Deuxième jour : visite guidée du cœur historique de Milan : l'austère Castello Sforzesco, la Piazza del Teatro et sa célèbre Scala, la Galleria Vittorio Emanuele et ses élégantes boutiques la Piazza del Duomo. Visite du Duomo (cathédrale), l'une des plus célèbres constructions gothiques du monde. Accès aux terrasses du Dôme en ascenseur pour bénéficier d'une vue imprenable sur la ville. Déjeuner. Puis visite guidée de la Pinacoteca Ambrosiana qui abrite des milliers de livres, dessins et tableaux dont certains émanent de grands artistes comme Titien, Raphaël, Caravage ou encore Botticelli... Visite guidée de la basilique de San Ambrogio, expression parfaite de l'architecture romane lombarde. Dîner et nuit à l'hôtel.

Troisième jour : visite guidée de la Pinacothèque de Brera dans le Palais de Brera du XVII^e siècle : riche collection de peintures des écoles vénitienne, lombarde et italienne... L'après-midi visite guidée du théâtre de la Scala et de son musée. A découvrir une large collection de costumes, d'instruments et d'autres curiosités musicales... Aperçu de la grande salle depuis le « palco » (sauf répétition en cours). Visite de *La Cène*, l'un des plus beaux chefs-d'œuvre de Léonard de Vinci, qui se trouve dans le couvent dominicain à côté de l'église Santa Maria delle Grazie (visite sous réserve de disponibilité - maximum 25 personnes chaque 15 minutes).

Quatrième jour : départ en commençant par la visite guidée de la Chartreuse de Pavie, fondée en 1396 par Jean Galeas et Marie Visconti et qui devint le mausolée de la dynastie Visconti, puis propriété des Sforza (à voir l'église, les deux cloîtres, le réfectoire et les cellules monacales). Retour à Vienne dans la soirée.

Prix base 40 personnes : 615 euros ; prix base 35 personnes : 635 euros.

Prix comprenant : le transport en autocar grand tourisme ; l'hébergement en chambres doubles en hôtel 4* centre-ville de Milan ; les repas du déjeuner du jour 1 au déjeuner du jour 4 ; les visites et excursions mentionnées au programme ; les entrées aux monuments et musées ; les services de guides locaux francophones pour les visites ; l'assurance annulation, assistance, rapatriement, bagages.

Ne sont pas compris : les boissons ; le supplément chambre individuelle : 115 euros.

Inscription effective au reçu d'un chèque de 200 euros par personne à adresser à Annick Seguin, 9 Montée des Grands Prés -38200 Vienne. Tél. 04.74.85.27.89 – 07.85.53.35.37

Le versement du solde à faire parvenir avant le 15 avril 2016

Suivant le nombre d'inscriptions, nous vous ferons savoir, en temps voulu, le prix du voyage (base 40 ou base 35 personnes).

**FICHE DE COTISATION ANNUELLE
ET D'ABONNEMENT
AU BULLETIN DES "AMIS DE VIENNE"**

NOM :

Prénoms :

Adresse (pour l'envoi du bulletin par la Poste) :

.....

Code postal : **Ville :**

Adresse mail :

TARIFS POUR 2016

Adhésion annuelle : adhésion individuelle obligatoire pour les sorties, les voyages, ou les visites organisés par la Société des Amis de Vienne

10 € par personne - 15 € par couple

Adhésion membre bienfaiteur : à partir de 50 €

Abonnement annuel au Bulletin (*parution trimestrielle*) : 30 €

Soit

Adhésion annuelle (*1 personne*) + 1 abonnement : 40 €

Adhésion annuelle (*couple*) + 1 abonnement : 45 €

Fiche ou copie à retourner, accompagnée du règlement par chèque bancaire ou postal, à l'adresse du siège social : **"Amis de Vienne" 5, rue de la Table-Ronde - F-38200 Vienne.**

ATTENTION !

**TOUTES LES COTISATIONS ET ABONNEMENT
COMMENCENT AU 1^{er} JANVIER**

Le règlement de la cotisation et de l'abonnement doit être effectué pendant le premier trimestre (sans omettre les sommes dues à titre antérieur).

*Faites un effort pour que ce bulletin continue à paraître.
Dès aujourd'hui, envoyez votre règlement.*

MERCI